



Master

2025

Public access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

De quelle façon les interprètes aveugles ou malvoyants compensent-ils le manque d'apport visuel en interprétation simultanée ?

Bothier, Jennifer Catherine Marie

How to cite

BOTHIER, Jennifer Catherine Marie. De quelle façon les interprètes aveugles ou malvoyants compensent-ils le manque d'apport visuel en interprétation simultanée ? Master, 2025.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:187684>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 24.09.2025 08:45



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DE TRADUCTION
ET D'INTERPRÉTATION**

JENNIFER BOTHIER

**De quelle façon les interprètes aveugles ou malvoyants
compensent-ils le manque d'apport visuel en interprétation
simultanée ?**

Mémoire présenté à la Faculté de Traduction et d'Interprétation
Pour l'obtention du MA en Interprétation de Conférence
Directrice de mémoire : Prof. Lucía Ruiz Rosendo
Directrice de mémoire : Dr. Rhona Amos
Juré : Dr. Rhona Amos

Genève, le 26 mai 2025

STUDENT INFORMATION :

Jennifer Bothier
Faculté de Traduction et d'Interprétation
Université de Genève
40, Boulevard du Pont-d'Arve,
CH-1211 Genève 4, Suisse

Remerciements

Avec la remise de cet ouvrage, nous clôturons une étape pour en entamer une nouvelle : nos débuts professionnels. La rédaction de ce travail m'a permis de m'intéresser à un petit groupe minoritaire dans le milieu de l'interprétation : les interprètes aveugles et malvoyants. Il m'a donné l'occasion de me pencher sur les techniques et stratégies qu'ils mettent en place dans un milieu qui les oblige à s'adapter. Je suis heureuse d'avoir porté mon attention sur ce groupe à part entière, qui effectue les mêmes tâches qu'un interprète de conférence voyant, mais qui possède une approche professionnelle différente pour faire face à des obstacles supplémentaires tel que le handicap.

J'aimerais remercier chaleureusement ma première tutrice Madame Rhona Amos pour sa patience, ses conseils pertinents et son suivi encourageant pour la rédaction de ce mémoire, ainsi que Madame Lucía Ruiz Rosendo qui a pris sa relève avec beaucoup de minutie. J'ai pu grâce aux travaux brillants des anciens élèves ayant bénéficié de sa supervision, étoffer mon mémoire et approfondir ma compréhension de la recherche universitaire.

Je souhaite également remercier de tout cœur les interprètes des quatre coins de l'Europe qui ont bien voulu m'accorder leur temps, leur écoute, et qui ont même fait passer le mot au sein de leur réseau pour me permettre de réaliser des entretiens afin de m'éclairer sur leur quotidien dans la profession.

Merci enfin aux bibliothécaires de l'université qui ont toujours répondu rapidement à mes sollicitations et de façon très pertinente. Ils m'ont aidé à effectuer des recherches documentaires plus pointues, tout en étant capable de bien référencer chaque source utilisée.

Résumé

L'interprétation simultanée pose de nombreux défis d'ordre cognitif à l'interprète. L'interprète s'appuie principalement et non seulement sur le sens auditif mais également sur tous les types de perception sensorielles qui peuvent l'aider et faciliter l'exercice de son travail. En plus de la modalité auditive, l'apport visuel fournit de nombreux éléments d'information à l'interprète, éléments qui ne sont pas toujours oralisés tel que le langage non-verbal. Si l'interprète est malvoyant ou aveugle, on peut se demander de quelle façon il parvient à exercer le métier dans les mêmes conditions que ses homologues.

Pour comprendre cela, nous nous intéresserons à l'interprétation simultanée, à la cécité complète ou partielle, ainsi qu'à l'apport visuel et à son utilité pour les interprètes voyants. Dans le cadre de cette recherche, six entretiens ont été menés auprès de six interprètes de conférence aveugle ou malvoyant. On constate après analyse, qu'ils ne cherchent pas à combler la vue à laquelle ils n'ont jamais ou partiellement eu accès. Ils peuvent compter sur l'entraide en cabine et certains aspects inclusifs de la console, ainsi que les documents en version numérique qui facilitent respectivement le passage de micro, la prise de relais et l'accès aux documents pour préparer les réunions. Ils n'en dépendent pas pour autant et dans certains contextes comme lors de la Covid-19 ou lors des passages de simultanées avec texte, ils élaborent d'autres stratégies ou se concentrent exclusivement sur l'apport auditif. Leurs perceptions sensorielles sont semblables à celles des voyants, à la différence que n'ayant pas ou partiellement accès à la vision, leur ouïe est davantage entraînée, ce qui leur permet de réaliser leur travail même sans apport visuel.

Mots clés

Interprétation simultanée ; aveugle ; malvoyant ; absence apport visuel.

Table des matières

Introduction.....	6
Revue de la littérature	8
1. L'interprétation simultanée	8
2. L'apport visuel lors de l'interprétation simultanée	9
2.1 La perception visuelle	9
2.1.1 Définition du canal visuel	9
2.1.2 Le non-verbal	10
2.1.3 La simultanée avec texte.....	13
2.1.4 La vue de la salle.....	17
2.2 L'aide fournie par l'apport visuel	21
2.2.1 L'apport visuel : influence positive ou charge cognitive supplémentaire	21
2.2.2 La charge cognitive en interprétation simultanée	25
2.2.3 Les chiffres : une difficulté de l'interprétation simultanée	26
3. L'absence partiel ou complète d'apport visuel	27
3.1 Et si l'interprète ne voyait pas ou peu ?.....	27
3.1.1 Les modalités perceptives	28
3.1.2 La cécité et la malvoyance	32
3.1.3 L'approche médicale du handicap versus l'approche sociale	35
3.1.4 Accès au milieu professionnel : autonomie et ergonomie	37
3.1.5 Le braille et les outils numériques	39
Conclusion.....	42
Etude de cas	43
4. Méthodologie de recherche	43
4.1 Type d'étude et éthique	43
4.2 Participants et entretiens	43
4.3 L'analyse des données	45
5. Entretiens avec des interprètes aveugles et malvoyants.....	46
5.1 Récit paradigmatique	46
5.2 Résultats des entretiens.....	48
6. Discussions	53
7. Conclusion.....	58
7.1 Limites	58
7.2 Conclusion et perspectives	59
8. Bibliographie	61
9. Annexe	66

Introduction

Il y a deux ans, alors que je réalisais une visite des institutions européennes, on me fit remarquer que, parmi les interprètes, se trouvait une interprète aveugle et que plusieurs de ses homologues travaillaient pour les institutions et d'autres organisations internationales. Je n'avais alors aucune connaissance des interprètes aveugles et malvoyants. Si l'on met en contraste le travail de ces interprètes avec celui de leurs collègues voyants, la capacité de ces interprètes à se passer complètement ou partiellement de l'apport visuel, interpelle. Dans le cadre de ce mémoire, je souhaite donc étudier le processus de l'interprétation de conférence pour les interprètes aveugles ou malvoyants travaillant pour les institutions européennes ou les organisations internationales.

Il existe plusieurs modalités visuelles facilitant le travail de l'interprète voyant lors de la préparation et pendant l'exercice d'interprétation. Ce mémoire tente de proposer une réponse à la problématique suivante :

De quelle façon les interprètes aveugles ou malvoyants compensent-ils le manque d'apport visuel pendant l'interprétation simultanée ?

Afin d'apporter une réponse à cette question je réaliserais des entretiens semi-directifs auprès de six interprètes de conférence, travaillant pour les organisations internationales. Il s'agit là de recueillir leur opinion et vécu professionnel pour répondre à ma problématique.

La première partie de ce mémoire portera sur la revue de la littérature et se divisera en trois chapitres. Dans un premier chapitre, nous rappellerons la définition de l'interprétation simultanée de conférence. Le deuxième chapitre nous expliquera ce qu'est l'apport visuel pour les interprètes voyants et en quoi il peut les aider dans leur tâche. Au cours d'un troisième chapitre nous nous demanderons ce qu'il en est pour l'interprète non-voyant ou mal-voyant, qui effectue son travail dans les mêmes conditions. Nous nous pencherons sur les différentes catégories de cécité, sur l'appréhension du handicap du point de vue médical et social, et sur le quotidien des aveugles et malvoyants.

La deuxième partie de ce mémoire se concentrera dans un premier temps sur la méthodologie de recherche : les participants, les entretiens, et l'analyse des données pour comprendre les outils et stratégies déployés par les interprètes non-voyants lors de l'exercice de leur travail leur permettant de compenser l'absence totale ou partielle de la vue. Dans un deuxième temps

nous tenterons à travers la problématique d'évaluer entre autres : si les interprètes malvoyants et aveugles (du fait du manque d'accès à l'apport visuel) mettent en place d'autres stratégies, si l'entraide entre pairs et des installations inclusives adaptées leur permettent de travailler dans les mêmes conditions que les voyants ou si leurs perceptions sensorielles sont organisées différemment, leur permettant de travailler sans apport visuel. Nous passerons en revue les résultats des entretiens, mènerons une discussion et évoquerons les limites de l'étude avant d'établir une conclusion.

L'objectif de ce mémoire est d'en savoir plus sur l'expérience de travail de l'interprète en simultanée chez une petite population d'interprètes aveugles et mal-voyants, afin d'en tirer des enseignements quant à leur façon de mener à bien leur travail sans apport visuel. Cette recherche nous permettra d'enrichir notre perception du travail de l'interprète dans des conditions qui peuvent, à première vue, sembler adverses.

Revue de la littérature

1. L'interprétation simultanée

L'interprétation de conférence est un processus cognitif permettant une médiation entre plusieurs langues et groupes de personnes (Stachowiak-Szymczak, 2019). Elle est dite *de conférence* puisqu'en général elle a lieu dans un cadre formel (Rennert, 2008) (Stachowiak-Szymczak, 2019). On distingue deux modes d'interprétation de conférence : l'interprétation consécutive (que nous ne développerons pas puisqu'elle ne sera pas étudiée dans ce mémoire) et l'interprétation simultanée, mode privilégié dans ce mémoire (AIIC, s. d.).

Selon l'AIIC (Association Internationale des Interprètes de Conférence) (s. d.) l'interprétation simultanée se définit ainsi : « Lorsque la parole prononcée est traduite en même temps dans une ou plusieurs autres langues, il s'agit de l'interprétation simultanée. ». Celle-ci a lieu dans un laps de temps très court (Rennert, 2008) et l'interprète doit gérer plusieurs tâches simultanément : il s'agit de transmettre un message, tout en écoutant la suite du message en l'analysant et en archivant la partie du message déjà transmise (Gile, 1988 ; Seeber, 2011). L'interprète s'exprime dans la langue cible tout en écoutant la langue source simultanément, avec un décalage très faible entre les deux langues prononcées. Il s'agit d'une tâche complexe, car il faut justement jongler entre plusieurs activités : l'écoute et l'analyse du message oral de l'orateur, la production du message dans la langue cible tout en vérifiant en permanence que celui-ci soit correct (Stachowiak-Szymczak, 2019). Diriker (2015) fait référence à tous ces aspects dans sa définition :

L'interprétation simultanée est l'action de l'interprète interprétant le discours source de façon presque simultanée avec l'orateur, laissant généralement un décalage de quelques secondes entre le discours original et son interprétation dans une autre langue. Les interprètes de conférence se trouvent dans des cabines d'interprétation isolées du bruit et équipées de système d'interprétation, permettant aux interprètes d'écouter l'orateur tout en réalisant l'interprétation, écoutée par les auditeurs à l'aide d'écouteurs. Les interprètes se situent donc en général dans la même salle que les participants mais ne sont pas visibles aux yeux des interlocuteurs, en tout cas pas directement. (Diriker, 2015, p.171).

Le fait que les interprètes travaillent dans des cabines isolées du bruit ambiant (AIIC - Réseau Technique, 2002) permet aux discours de l'orateur et de l'interprète d'être audibles sur des canaux séparés, évitant ainsi toute confusion entre les deux canaux auditifs. Dans le même

dessein, on fournit également aux auditeurs des casques audio pour leur permettre d'une part, d'écouter l'orateur dans la salle, et d'autre part d'avoir accès à l'interprétation par le biais des écouteurs.

2. L'apport visuel lors de l'interprétation simultanée

2.1 La perception visuelle

2.1.1 Définition du canal visuel

L'interprétation de conférence est un processus aux multiples facettes qui englobe l'analyse par l'interprète des aspects auditifs et visuels, c'est-à-dire le message oral mais aussi tout ce qui l'entoure : le discours oral, l'orateur et les outils sur lesquels il s'appuie (support visuel, texte, diapositives), les annotations de l'interprète, la communication non verbale de l'orateur, et les interactions dans la salle, et en cabine (Stachowiak-Szymczak, 2019).

Le contexte de l'interprétation simultanée, un échange verbal en direct, implique donc qu'il y a pour l'interprète, à la fois un accès auditif et visuel. En effet, l'AIIC établit les prérequis pour que l'interprète de conférence puisse effectuer son travail dans les meilleures conditions et mener sa mission à bien. De cette façon, elle précise que l'interprète nécessite d'avoir visuellement accès à des contextes visuels qu'il ne saurait saisir autrement et sans lesquels il ne serait pas possible de comprendre l'orateur (AIIC - Réseau Technique, 2002). L'interprète doit, pour interpréter correctement, pouvoir voir la personne qui prend la parole, ce qui se déroule dans la salle, les potentielles interactions, ainsi que tous les outils visuels utilisés pendant la conférence (Rennert, 2008). L'AIIC affirme qu'il doit (au travers de sa cabine) avoir une visibilité directe sur la pièce dans laquelle a lieu l'événement. Étant donné que l'interprétation est un acte de communication orale, comprenant des actes de communication non verbale, autant d'informations reçues par l'interprète (Rennert, 2008), les interprètes s'accordent à dire qu'il leur est nécessaire d'avoir visuellement accès à l'orateur (Bühler, 1985).

Pour être à même de réaliser la meilleure interprétation possible, l'interprète doit pouvoir s'appuyer sur une large quantité d'informations pour procéder à l'analyse du message et pour être le plus fidèle possible au message dans sa restitution. Les informations du discours lui arrivent non seulement par l'apport auditif (par l'intermédiaire des écouteurs) mais aussi par l'apport visuel comme l'atmosphère, la gestuelle, les émotions du visage (Balzani, 1987). La

communication non verbale apparaît inévitablement lors de l'acte de communication orale (Balzani, 1987), il en fait partie intégrante et c'est d'ailleurs le seul aspect de la communication orale auquel l'interprète a accès lorsqu'il est privé de l'apport visuel. La communication non verbale de l'orateur ne remplace pas sa production orale, cependant lorsque l'interprète n'a plus accès visuellement à l'orateur, il peut être mis en difficulté et avoir du mal à interpréter correctement (Rennert, 2008) puisqu'il lui manque une partie des informations et donc du message oral qu'il doit transmettre à son client.

2.1.2 Le non-verbal

D'après Poyatos (1997), l'interprétation est le fait de faire passer un message verbal et non-verbal entre un orateur et un public, par l'intermédiaire de messages verbaux et non-verbaux. La communication des êtres humains se compose de ces éléments verbaux et non-verbaux, le non-verbal venant souvent compléter et étoffer le message prononcé (Argyle, 1976). Galvão (2013) désigne la communication non verbale comme tout ce qui permet de communiquer autre que la langue parlée. Il peut s'agir d'éléments visuels : l'apparence physique, les émotions transmises par le visage ainsi que les mouvements du corps ; ou des aspects non visuels comme le rythme et ton de la voix, ou encore les coupures dans le message oral (Galvão, 2013).

Pour Poyatos (1997), un discours possède trois couches appelées « l'audiovisuel » (Poyatos, 1997, p.250) : le langage verbal, le paralangage et la kinésie. A chacun de ces éléments il ajoute une explication, à savoir respectivement le contenu de ce qui est prononcé, la façon de le dire et les mouvements du corps. L'interprète ne transmet pas seulement un message oral, il existe également d'autres signes et indices visuels entourant celui-ci et pouvant être communiqués au client. Ce que l'on appelle 'oralité' renvoie en réalité à une multitude d'éléments oraux mais aussi visuels (Balzani, 1987). Chez Argyle (1976), le non-verbal répond à trois objectifs : premièrement étayer et compléter le message oral avec des indications sur l'intention de l'orateur et la réponse et émotion attendue chez l'assistance, deuxièmement en utilisant la gestuelle pour synchroniser le non-verbal et le message oral (en alliant les gestes à la parole pour alterner les prises de paroles), enfin en fournissant un retour d'informations régulier à celui qui prend la parole de la part de ceux qui l'écoutent.

Poyatos (1997) établit également une distinction entre les dimensions audibles et visuelles du message. La catégorie « audible » (Poyatos, 1997, p.250) comprend à la fois le son et le silence (puisque le silence peut lui aussi exprimer un message). L'audible c'est à la fois la langue orale

et le paralangage : les éléments sonores de la voix (rythme, volume, ton, intonation), ainsi que la kinésie audible : un geste propre à une culture et portant une signification lorsqu'elle accompagne des mots, par exemple un claquement de doigt de la part d'un anglophone pour confirmer qu'une solution peut être trouvée (Poyatos, 1997).

La catégorie « visuelle » (Poyatos, 1997, p.252) inclut pour sa part, la 'kinésie', qui désigne la gestuelle, le comportement, ou la position du corps, par exemple le fait de pointer du doigt certains éléments visuels d'une présentation, et les signaux visuels, comme les réactions de différentes parties du corps (peau, yeux, gorge). Il les nomme les réactions dermiques et chimiques : produire des larmes ou rougir, l'expression des yeux, ou transmettre une émotion à travers une réaction de la peau.

L'apport visuel comme l'explique Poyatos (1997) permet également de comprendre la dynamique des prises de parole entre les différents participants. Argyle (1976) avait déjà fait mention de l'utilisation du non-verbal pour permettre l'enchaînement des prises de parole. Poyatos explique que dans ces situations, la kinésie intervient avant que les mots ne soient prononcés, ce qui doit permettre à l'interprète d'anticiper son interprétation (à savoir qui cédera la parole et qui la prendra). Il établit toute une série d'interactions décrivant les changements de comportements des différentes parties prenantes pour interagir entre elles. Il dresse ainsi un tableau incluant les éléments non-verbaux mentionnés auparavant que chaque acteur perçoit ou dirige vers les autres et les trois parties prenantes d'une conférence : l'orateur, le client et l'interprète (Poyatos, 1997). L'interprétation de ces différents éléments d'information ajoute quelques obstacles supplémentaires à la tâche de l'interprète : il lui faut trouver une manière d'exprimer à son client ces éléments d'information complémentaires en transmettant le message avec plus de mots pour faire passer les informations non-verbales, ou parfois même en décrivant ce qui est exprimé par le paralangage et la kinésie chez l'orateur (Balzani, 1987).

Au sein de ce système alliant langage, paralangage et kinésie, Poyatos (1997) mentionne également le fait que selon les cultures ou la situation, il peut être complexe pour l'orateur de trouver une façon d'exprimer le non-verbal auprès de son auditoire. Ce sont ce qu'il appelle « notes de bas de page » (Poyatos, 1997, p.261) exprimées à l'oral : l'interprète va devoir décrire mais aussi expliquer le sens du geste corporel selon le contexte, et là où les cultures en présence.

Argyle (1976) évoque le visage, les gestes, et le regard comme des lieux d'expression privilégié de la communication non-verbale. Dans l'expression visuelle, il note plus spécifiquement que la bouche, les sourcils et le regard transmettent des messages et permettent aussi à l'orateur de collecter des informations lors d'un échange verbal en provenance de son auditoire. Les gestes sont régulièrement utilisés pour représenter des mots.

Un peu plus tard et dans l'idée de comprendre l'utilité du non-verbale en interprétation simultanée, Bühler (1985) soumet un questionnaire à une cinquantaine d'interprètes. Ils soulignent l'importance de la communication non-verbale provenant de différents acteurs de la conférence : l'orateur, les participants, ainsi qu'au sein des participants, entre les interprètes et les participants, parmi les interprètes. L'auteur identifie l'expression du visage comme le signal visuel le plus pertinent selon les interprètes (avant d'autres gestes d'autres parties du corps). Cependant, une grande partie des participants avouent ne pas être capables d'identifier précisément le type d'information non verbale qui les aide. L'étude de Bühler (1985) montre à la fois que l'apport visuel est utile au travail de l'interprète (98% des interprètes interrogés sont unanimes sur ce point) mais que la façon dont il est intégré et analysé n'est pas complètement claire pour l'interprète.

Grâce à la description de « l'audiovisuel » (Poyatos, 1997, p.250) du message : langage, paralangage, et kinésie ; ainsi que des dimensions audibles, et visuelles du non-verbal, on prend conscience du flux d'informations supplémentaires parvenant à l'interprète au-delà du message audible et avec lequel il va devoir jongler. Selon Argyle (1976), la parole s'accompagne toujours et encore de gestes car le non-verbal permet d'exprimer une partie du message de façon impactante. Certaines informations sont plus faciles à transmettre par la gestuelle que par la parole, et le non-verbal permet d'obtenir un retour sur le message oral pendant que celui-ci est prononcé.

Les interprètes de conférence au cours de leur travail, doivent analyser divers apports multi sensoriels auditifs (discours cible et source) et visuels (Rennert, 2008). Il peut s'agir là, à la fois des mouvements du corps de l'orateur, de documents tels que des présentations visuelles, des documents de préparation, ou encore des notes préparées par l'interprète (Gieshoff, 2021b). Lors de l'exercice de son travail l'interprète ne va pas simplement interpréter des mots mais également toute une panoplie de réactions non-verbales : le paralangage, les silences/ pauses, la kinésie, les comportements dermiques et chimiques (Poyatos, 1997). Si la communication

non verbale est belle et bien présente, et qu'elle vient étoffer voire simplifier des messages oraux (Argyle, 1976), les interprètes sont incapables d'identifier avec précision le ou les éléments visuels chez l'orateur qui leur apportent une aide, bien qu'ils signalent le visage comme lieu d'expression le plus pertinent (Bühler, 1985). Dans le contexte de l'interprétation simultanée, il semble cependant difficile pour l'interprète de percevoir ces signaux, du fait de la distance physique qui le sépare de l'orateur dans la majorité des cas (Gieshoff, 2021b).

2.1.3 La simultanée avec texte

Nous venons de voir que le discours à interpréter arrive à l'interprète par le biais de l'audition mais aussi par des éléments intangibles et visuels : l'atmosphère, les émotions véhiculées par le visage, le langage corporel (Balzani, 1987). La communication non-verbale est perçue comme majoritairement utile de la part des interprètes (Bühler, 1985), sans pour autant être indispensable puisque les performances des interprètes varient selon les expériences avec et sans apport visuel (Arbona et al., 2023 ; Balzani, 1987 ; Gieshoff 2021).

Il existe une autre modalité impliquant l'apport visuel : la simultanée avec texte. Elle est définie comme la traduction à vue et en direct d'un discours étant en train d'être prononcé (Seeber et al., 2020) et s'accompagne de difficultés cognitives telles que la grande vitesse de lecture, et le fait que le discours est lu plutôt qu'énoncé de façon spontanée. Lors de la simultanée avec texte l'interprète a accès à trois canaux, le discours source de l'orateur prononcé à l'oral, son interprétation à l'oral, et le texte fourni passant donc par le canal visuel (Chmiel et al., 2020).

Dans leur étude, Seeber et al. (2020) ont choisi d'étudier les réactions d'interprètes lors de l'exercice de la simultanée avec texte ; ce dernier leur étant fourni à l'écran en même temps qu'il est prononcé. Ils tentent de déceler en analysant les mouvements oculaires, si l'oreille de l'interprète est plutôt guidée par ce qu'il entend ou par ce qu'il voit (c'est-à-dire le texte fourni reprenant le discours prononcé). Les auteurs reconnaissent au début de son étude que lors de la lecture à voix haute, le regard du lecteur a une petite longueur d'avance sur ce qu'il est en train de lire tout haut. Ils se demandent donc au cours de son expérimentation si tel est le cas lors de la simultanée avec texte (Seeber et al., 2020). La simultanée avec texte pose en général plus de difficultés aux interprètes du fait que le discours est lu et non prononcé de façon naturelle voire improvisée. On pourrait supposer que le fait d'avoir le texte prononcé sous les yeux requiert une part d'attention et des efforts supplémentaires puisque que le professionnel doit à la fois gérer les informations auditives et cette nouvelle source d'information qui lui est présentée

(Seeber et al., 2020). Il semblerait que, contrairement aux idées reçues, l'interprète qui détient le texte du discours en train d'être lu laisse volontairement un décalage entre ce qu'il entend et ce qu'il lit, et ce, dans l'optique de guider son interprétation (Seeber et al., 2020). Il peut arriver aux interprètes de jeter un coup d'œil rapide au texte à venir avant que celui-ci ne soit prononcé pour les aider dans leur performance afin de soulager leur mémoire à court terme ou parfaire le contenu qu'il aura entendu par le canal auditif (Seeber & Arbona, 2020). Il est actuellement complexe de réellement comprendre ce qui se produit dans le cerveau de l'interprète lorsqu'il reçoit et analyse des informations provenant de deux sources d'information distinctes et qu'il rassemble toutes ces dernières sous la forme d'une production orale. Dans leur étude, Seeber et al. (2020) ont choisi d'étudier les réactions d'interprètes lors de l'exercice de la simultanée avec texte ; ce dernier leur étant fourni à l'écran en même temps qu'il est prononcé. Ils tentent de déceler en analysant les mouvements oculaires, si l'oreille de l'interprète est plutôt guidée par ce qu'il entend ou par ce qu'il voit (c'est-à-dire le texte fourni reprenant le discours prononcé).

Si diverses stratégies sont élaborées pour gérer le texte lors de la simultanée, l'apport visuel en plus de l'apport auditif peut d'un côté s'ajouter à la charge cognitive déjà élevée de l'interprète, ou d'un autre le soulager en lui fournissant des éléments supplémentaires lui permettant de suivre le fil (Seeber, 2017). On peut donc s'interroger sur la préparation du texte en amont de l'interprétation. Dans son mémoire, Korzhakova (2017) traite des techniques de préparation d'étudiants en interprétation. L'auteure y mentionne le fait que la simultanée avec texte pose certains problèmes à deux égards : il s'agit de discours préparés écrits et donc lus en général très rapidement par les orateurs ; de plus, le fait d'avoir le texte sous les yeux ajoute une difficulté puisque l'interprète se trouve confronté à deux types de contenus auditifs et visuels à la fois.

La préparation du texte en amont, c'est-à-dire, le fait d'avoir pu le lire en amont et l'annoter, permet donc de désamorcer en partie certains aspects problématiques liés à la présence d'un texte. La disponibilité du texte avant et pendant l'interprétation fait que l'interprète se souvient (en toile de fond pendant qu'il interprète) : du contenu du raisonnement de l'orateur et des potentielles difficultés qu'il avait repérées (Korzhakova, 2017). D'après l'auteure, le support textuel est différent de l'apport visuel normalement reçu par les interprètes tels que le langage corporel ou une présentation visuelle affichée par l'orateur. Dans le cas de la simultanée avec texte, l'interprète a à sa disposition tout le contenu du discours par écrit.

Plusieurs écoles s'affrontent pour savoir si l'accès au texte lors de la simultanée alourdit ou simplifie la tâche de l'interprète. Pour certains, le fait de devoir gérer l'apport auditif, visuel et d'accompagner en permanence ces deux derniers pour savoir si l'orateur prononce bien le discours à la lettre ou s'en écarte, ajoute une charge cognitive supplémentaire (Chmiel et al., 2020). Pour d'autres, avoir le texte à disposition peut agir en soutien et améliorer la performance de l'interprète à condition que l'orateur soit fidèle au texte. L'apport de l'information visuelle pour Seeber (2017) dépend de s'il est complémentaire ou non avec l'apport auditif. S'il est répétitif il sollicitera davantage de charge cognitive, que s'il est complémentaire. La complémentarité visuelle selon Seeber (2017) permet de mieux discerner le contenu auditif, mais le fait d'avoir le texte rend la tâche plus exigeante.

Dans l'étude de Korzhakova (2017), des étudiants explicitent à voix haute la façon dont ils préparent le texte immédiatement après l'avoir obtenu. On voit que cette approche diverge selon le temps dont ils disposent pour ce faire (entre plusieurs jours, un jour avant, 20 minutes avant ou pendant). Dans tous les cas de figure, on note que les étudiants décident systématiquement d'annoter le texte pour s'y préparer. En fonction du temps dont ils disposent, ils vont le surligner, traduire certains passages, entourer, ajouter des parenthèses, souligner, signaler certaines parties à l'aide de symboles, etc. (Korzhakova, 2017). L'étudiant interprète tente d'anticiper tous les obstacles potentiels qui pourraient lui causer des difficultés au moment de l'interprétation.

Il existe plusieurs stratégies de la part de l'interprète pour gérer le texte lors de la simultanée avec texte : pendant que certains devancent la source auditive par leur regard, d'autres préfèrent laisser cette dernière prendre de l'avance (Seeber et al., 2020). Korzhakova (2017) souligne que le texte peut à la fois être une aide et une charge cognitive supplémentaire, même si dans tous les cas les interprètes étudiants ayant un texte à disposition tenteront de le préparer d'une certaine façon dans le temps imparti. Ces deux études montrent que la source d'information supplémentaire dont dispose l'interprète, à savoir la présence du texte (et sa préparation), n'est pas forcément utilisée en priorité mais plutôt en appui à sa tâche.

Cependant peu importe l'utilisation que l'interprète en fait, la présence du texte peut être un soutien s'il sait l'utiliser à bon escient avec son regard (en anticipant ou en observant un léger retard) et au cours de sa préparation. Actuellement, étant donné que la simultanée avec texte est de plus en plus présente dans le monde de l'interprétation, de même que la rapidité des orateurs en simultanée liée au contenu rédigé qu'ils se contentent de lire (versus un contenu

qui serait prononcé de façon plus libre et improvisée), nous pouvons nous demander l'utilité du texte dans ce dernier contexte. Les auteurs ne sont pas tous d'accord quant aux effets positifs ou négatifs de la disponibilité du texte en interprétation simultanée liée à la vitesse du discours (Yang et al., 2020).

Dans leur étude Yang et Al. (2020) s'interrogent sur le fait d'avoir accès au texte lors de l'exercice de l'interprétation simultanée pour des contenus prononcés à toute allure. Même si l'expérimentation porte sur des étudiants en interprétation, les résultats de cette étude peuvent nous être utiles puisqu'ils cherchent à démontrer l'utilité ou non de la présence du texte en cas de discours rapides sur la performance des interprètes novices du point de vue qualitatif, de la fluidité et des omissions concernant le contenu. Pour ce faire des éléments comme la densité lexicale, la vitesse de l'interprétation, les pauses et hésitations ainsi que le décalage ont été mesurés (Yang et al., 2020). Pour l'étude, deux groupes ont interprété un discours chacun, du chinois vers l'anglais, le groupe B ayant accès au texte contrairement au groupe A. Il est intéressant de noter que pour les deux groupes la vitesse du discours fut l'aspect le plus complexe. La majorité du groupe B s'accorde à dire que l'accès au texte les a aidés, même si plus de la moitié de ce groupe souligne également la technicité du contenu comme autre élément de difficulté. Plus des deux tiers admettent s'être appuyés principalement sur l'apport visuel plutôt qu'auditif.

L'article met en lumière le fait que la disponibilité du texte est bénéfique lorsque la vitesse de l'orateur est élevée, contexte particulièrement exigeant au niveau de la charge cognitive et que l'apprentissage de la simultanée avec texte est pertinent. Cependant, lors de leur formation, les étudiants doivent également élaborer des stratégies pour être capable de travailler sans support visuel (Yang et al., 2020).

Si le texte peut améliorer la performance des interprètes, la vitesse du discours et la connaissance du sujet par les interprètes sont deux éléments à avoir à l'esprit lorsqu'on évalue l'interprétation lors de la simultanée avec texte (Yang et al., 2020). Si le texte préparé facilite le travail de l'interprète lorsque l'orateur ne s'en écarte pas (Korzhakova, 2017), nous pouvons nous demander de quelle façon les interprètes gèrent leur production, lorsque l'apport auditif et visuel ne sont pas en harmonie.

Dans leur étude sur les incohérences entre l'apport visuel et l'apport auditif, Chmiel et al. (2020) demandent à des interprètes professionnels d'interpréter une simultanée avec texte, dont

le texte contient des incohérences (chiffres, noms et mots clés) avec le discours prononcé. Les résultats montrent que lors d'incohérences entre les canaux auditif et visuel, le recours à l'apport visuel domine le recours à l'apport auditif, ce qui va à l'encontre des règles de la profession : lors d'incohérence l'écoute doit prévaloir (AIIC, s. d.). D'après les auteurs cela peut sans doute s'expliquer par une stratégie de la part des interprètes pour éviter toute prise de risque et par le fait que le canal visuel a pris le pas sur le canal auditif chez l'interprète (Chmiel et al., 2020). L'étude révèle que parmi les trois types d'incohérence, les chiffres étaient interprétés avec davantage de précision que les mots clés ou l'accent (en effet l'orateur était natif avec un accent irlandais, cet accent étant moins familier encourage les interprètes à s'appuyer davantage sur le texte). Les auteurs pensent que cela peut être attribué au fait que les chiffres sont une difficulté connue et donc anticipée par les interprètes et que l'apport visuel a pu les aider dans ce sens.

Dans l'exercice de la simultanée avec texte, l'interprète reçoit des informations de la part de deux canaux auditifs et visuels (Balzani, 1987) : l'orateur et le texte sous forme numérique ou en papier. Il a également l'occasion de préparer le texte en amont si celui-ci lui est fourni avant qu'il ne soit prononcé (Korzhakova, 2017). Les interprètes ont différentes stratégies en lien avec le texte, le devancer du regard ou laisser un micro décalage (Seeber et al. 2020), le texte prononcé faisant foi. Dans des conditions difficiles, telles que la vitesse d'énonciation du discours lu (Yang et al., 2020), ou des incohérences entre le texte et l'original (Chmiel et al., 2020), l'accès visuel au texte peut être bénéfique même si cela va à l'encontre des règles de la profession, qui veulent que le professionnel interprète ce qui est « dit » (AIIC, s. d.) et donc qu'il se concentre sur le canal auditif. Or nous avons vu à travers les auteurs, que si l'interprète souligne l'aide fournie par le texte, le texte peut être une charge cognitive (Korzhakova, 2017) et que l'interprète peut être tenté de privilégier l'apport visuel sur l'apport auditif (Chmiel et al., 2020 ; Yang et al., 2020).

2.1.4 La vue de la salle

Afin de bien comprendre le déroulement dans son ensemble, les interprètes de conférence réitèrent le besoin d'avoir un accès visuel sur les orateurs ainsi qu'à la pièce dans laquelle se déroule la conférence. De même l'AIIC l'a également intégré à son Code Professionnel. Elle souligne ainsi l'importance du placement des cabines d'interprétation de façon à ce que les interprètes puissent à tout moment voir ces deux composantes essentielles (Gran et al., 1990). D'après les deux études menées par Bühler (1985) dans les années 1970 et 1980, il est pertinent

que les interprètes aient une vue directe sur différentes parties prenantes de la conférence : l'orateur, les délégués, l'auditoire ; mais aussi un accès visuel entre les interprètes et enfin entre les interprètes et les délégués.

Chez l'orateur, l'apport visuel permet d'apporter des informations complémentaires à travers l'expression du visage, la gestuelle, et le comportement entre autres. Dans les situations plus adverses (avec des bruits parasites par exemple), la perception visuelle est encore plus cruciale et les interprètes sont donc davantage demandeurs (Bühler, 1985). Les informations visuelles provenant des participants sont également utiles aux interprètes, même si la conception de la salle ne le permet pas toujours. Elles permettent à l'interprète de voir les participants mais également ce qu'ils regardent (Rennert, 2008). Les éléments fournis par la vue lors de l'interprétation simultanée complète l'information, permettant une meilleure compréhension ou une confirmation du message oral (Balzani, 1987). Dans l'une de ses études, Bühler (1985) note notamment la pertinence de la vue des parties prenantes à la conférence dans le cadre de tâches en groupes restreints. Bien souvent, la vision de la salle et de ses participants aide l'interprète à anticiper et percevoir l'enchaînement des prises de parole à travers les signaux non-verbaux et certains gestes ancrés dans les us et coutumes des conférences et nettement reconnaissables (Bühler, 1985).

Dans d'autres situations encore, les interactions entre les interprètes et les personnes se trouvant dans la salle, c'est-à-dire leurs clients, sont jugées essentielles puisqu'elles permettent à l'interprète d'appuyer son travail et de percevoir une évaluation de son travail à travers les réactions de son auditoire à l'écoute de l'interprétation (Argyle, 1976 ; Bühler, 1985 ; Roziner & Shlesinger, 2010).

Enfin les répondants à l'étude de Bühler (1985), mentionnent aussi l'importance de voir les interactions sociales chez les parties prenantes. Celles-ci leur permettent de ressentir l'ambiance de la salle et d'obtenir des informations quant au déroulement de l'événement. Un dernier aspect souligné en termes d'apport visuel, est le fait que les interprètes puissent se voir les uns les autres dans leurs cabines respectives, cela leur permet d'échanger des informations clés sur le contenu de la conférence et de renforcer l'esprit d'équipe (Bühler, 1985).

Cependant même s'il est fait mention de la vue sur l'ensemble de la salle et sur l'orateur par l'AICC, et que l'apport visuel fournit des clés supplémentaires de compréhension, les

interprètes n'y ont pas tout le temps accès comme dans le cas de l'interprétation à distance. Il s'agit de toute interprétation passant par l'utilisation d'une connexion vidéo, que l'interprète soit dans des conditions habituelles (la salle de conférence), chez lui, ou dans une salle regroupant des interprètes travaillant à distance et n'étant pas sur place (Noël, 2021).

Dans leur étude, Roziner et Shlesinger (2010), s'intéressent au recours à l'interprétation à distance au sein du Parlement européen. Une expérience a été menée pour analyser les conséquences sur le travail et la santé des interprètes à une époque où de nouvelles langues faisaient leur apparition au Parlement. En effet, du fait de l'entrée de nouveaux États membres dans l'Union Européenne, et dû au nombre de langues croissant, la logistique des régimes linguistiques des cabines d'interprétation devenait plus complexe. L'environnement de travail utilisé pour l'expérience était fortement semblable à leur environnement de travail quotidien puisque les interprètes se trouvaient sur place dans les mêmes locaux. Trente-six interprètes se sont portés volontaires pour participer à cette étude, des données ont été prélevées sur deux phases : une première phase test de quinze jours dans laquelle les interprètes ont travaillé dans les conditions habituelles, et une seconde étape de même durée pendant laquelle ils ont interprété « à distance », c'est -à-dire dans des cabines faisant face à un large écran. Ils pouvaient y voir la salle dans son ensemble, et deux vignettes : du modérateur et de l'orateur.

L'interprétation à distance relance le paradoxe entre notre intuition et la profession : à savoir si l'apport visuel de la salle est vraiment crucial au bon déroulement du travail de l'interprète (AIIC - Réseau Technique, 2002). En effet le regard de l'interprète cherche non seulement à voir l'orateur mais il va aussi balayer l'ensemble de son champ visuel pour y trouver des détails visuels utiles à la compréhension et à l'analyse du message prononcé (Argyle, 1976). Le fait de voir le visage de l'orateur a été souligné par plusieurs auteurs puisque l'apport visuel du mouvement des lèvres rend la compréhension du message plus simple (Bühler, 1985 ; Gieshoff 2021a ; Rennert, 2008).

Dans leur étude Roziner et Shlesinger (2010) soulignent le fait que les interprètes avaient peu de visibilité sur les diapositives utilisées dans les présentations. De plus, malgré l'accès visuel par vidéo, ils ne pouvaient pas discerner les personnes assises au deuxième rang. En revanche, la modalité en distanciel a néanmoins permis une meilleure visibilité de l'orateur (puisque son visage apparaissait en premier plan et en gros plan) (Roziner & Shlesinger, 2010). Les effets sur la qualité de l'interprétation sont faibles, néanmoins il y existe des conséquences sur les interprètes au niveau physiologique (difficulté à se concentrer, niveau de stress et d'épuisement

plus élevé que lorsqu'ils travaillent sur place). Les interprètes sont attachés au fait de réaliser une interprétation de qualité, de plus ils savent également qu'ils sont écoutés en permanence ce qui est une autre source de motivation ; ici le fait de ne pas voir leurs auditeurs réagir à leur travail les a davantage dérangés que l'absence de visibilité de l'orateur (Roziner & Shlesinger, 2010). Comme l'avait souligné Argyle (1976), c'est là l'un des 3 objectifs de la communication non-verbale : l'apport visuel fournit à l'interprète un retour d'informations quant à son interprétation.

La qualité du travail des interprètes pendant l'expérience n'a pas été affectée (même si leur perception leur souffle le contraire) ; cependant l'étude souligne qu'ils doivent fournir davantage d'efforts lors de la modalité à distance pour maintenir le même niveau d'interprétation. Cela doit donc être limité dans le temps pour ne pas affecter la qualité de leur travail (Roziner & Shlesinger, 2010).

Le code professionnel de l'AIIC fait mention de l'aspect visuel sur la salle pour le bon déroulement du travail de l'interprète. L'accès visuel à la salle, les différentes interactions entre les parties prenantes sont des clés de compréhension supplémentaires lors du déroulement de la conférence (Bühler, 1985). Dans une étude, Noël (2021) a demandé à 49 interprètes des institutions européennes de répondre à un sondage dans le but d'évaluer la conséquence à moyen terme des problèmes liés à l'interprétation à distance, et ce un an après le début de la crise sanitaire de Covid-19. Parmi la liste des avantages et inconvénients on note l'absence d'accès visuel à la salle (Noël, 2021). Cet aspect-là est souvent présenté comme un inconvénient par les détracteurs de l'interprétation à distance qui affirment qu'elle aurait des conséquences néfastes sur la qualité du travail de l'interprète (Noël, 2021). Parfois l'interprète n'a pas forcément un accès direct sur le visage de l'orateur et/ou de la salle, ce manque d'apport visuel peut influencer le rendu général, même si cet impact reste faible, il est surtout lié à la fatigue de l'interprète qu'au rendu de son interprétation (Roziner & Shlesinger, 2010). Il est intéressant de noter que dans le classement des effets négatifs de l'interprétation à distance (Noël, 2021), le manque d'apport visuel ne fait pas partie des 3 inconvénients les plus souvent cités par les sondés, qui sont la qualité audio, la gestion des imprévus techniques et l'absence de se sentir physiquement sur place à proximité de leurs clients (Noël, 2021).

La vue de l'orateur et de la salle sont des prérequis de l'AIIC. Les interprètes jugent également pertinentes toutes les autres interactions de la conférence entre les différentes parties prenantes

(Bühler, 1985) pour bien saisir le déroulement de la réunion. Lors de deux études portant sur l'interprétation à distance, l'apport visuel de la salle et de l'orateur ne sont pas considérés comme les principales entraves à leur travail. Ils soulignent en priorité le manque de retour d'informations sur leur interprétation (Roziner et Schlesinger, 2010) et de se sentir physiquement présent dans la salle (Noël, 2021). On peut donc s'interroger si ce qui facilite le travail de l'interprète ne serait pas plutôt le fait de voir les dynamiques de la salle de réunion pour les conforter dans leurs rendus.

2.2 L'aide fournie par l'apport visuel

2.2.1 *L'apport visuel : influence positive ou charge cognitive supplémentaire*

Lors de l'exercice de sa fonction, l'interprète a besoin d'avoir accès à tous les éléments disponibles audibles ou visibles, pour analyser du mieux possible et transmettre le message avec exactitude (Gran et al., 1990). La profession requiert un accès visuel continu sur la salle. Cette condition est d'ailleurs exigée par l'AIIC dans son code déontologique, dans lequel elle insiste pour que les interprètes aient continuellement accès à une vue sur l'orateur et sur l'intégralité de la salle (AIIC - Réseau Technique, 2002). On peut s'interroger si l'apport visuel est véritablement bénéfique au travail de l'interprète ou s'il peut parfois être un paramètre supplémentaire à gérer.

Dans son étude, Balzani (1987) décide de souligner les effets de l'apport visuel sur l'interprétation, plus précisément du canal visuel entre l'interprète et la personne prenant la parole. Il fait écouter et interpréter 8 discours à 12 étudiants confirmés. Au total il y a 4 types de discours que les étudiants ont interprété à chaque fois avec ou sans apport visuel (lorsqu'un groupe interprétait avec apport visuel, l'autre groupe interprétait le même discours seulement à partir du canal auditif) : simultanée improvisée sur un sujet général, simultanée improvisée sur un sujet technique, simultanée lue sur un sujet général, simultanée lue sur un sujet technique. L'analyse de leurs interprétations s'est scindée en 3 catégories : la fidélité, la langue d'arrivée et la présentation, et un taux d'erreur par catégorie a ensuite été calculé. S'agissant des répercussions de l'apport visuel, il en ressort qu'il y a davantage d'erreurs commises lors des interprétations sans apport vidéo. En revanche il n'y a pas de différence notable dans le cas de l'interprétation simultanée de discours lus avec ou sans apport visuel (Balzani, 1987). Dans ce dernier cas de figure, cela peut être dû au fait que l'interprète s'appuie avant tout sur l'apport

visuel du texte qui lui a été fourni et sur le canal auditif et décide de ne pas ou peu consulter l'apport visuel qu'est l'orateur.

Dans son étude Vogel (2024), s'interroge sur la fonction de l'apport visuel chez les interprètes étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année en les faisant interpréter deux discours en simultanée : l'un avec une vidéo, l'autre sans ; puis en analysant la précision de leur interprétation (précision, omission, ajout et remplacement), et par la suite en leur demandant leur ressenti au travers d'un questionnaire. Les résultats ont prouvé que l'interprétation était plus réussie avec l'apport visuel. Cependant il n'a pas eu de consensus clair parmi les étudiants quant à l'effet facilitateur ou non de l'accès à la vidéo (Vogel, 2024). Le ressenti chez les 1^{ères} années vis-à-vis de leur performance avec et sans vidéo ne correspondait pas forcément au résultat de leur performance. Les 2^{ème} années se sont dit en moyenne plus à l'aise avec l'apport visuel que leurs homologues de 1^{ère} année, et ont dit en avoir tiré profit (Vogel, 2024). Il s'agit là certes, d'un échantillon étudiant et réduit. L'apport visuel a été pris en compte dans sa globalité sans se focaliser sur un aspect précis. De plus, en détaillant leur ressenti, les étudiants ont pu prendre en compte la présentation et la qualité de la langue cible. Or ces deux volets ont été écartés lors de l'analyse de leur interprétation. Pour ces raisons, l'étude bien qu'ayant une portée limitée, appuie l'hypothèse selon laquelle les interprètes avec davantage d'expérience gèrent mieux l'apport visuel conjugué à l'apport auditif et qu'il est possible que les informations visuelles soient bénéfiques à leur travail (Vogel, 2024).

Que soit au travers des gestes, des mouvements du visage (lèvres, yeux) des auteurs se sont penchés sur l'aide fournie par la vision de l'orateur et sur le fait de savoir si celle-ci facilite ou non le travail de l'interprète, de façon générale ou en cas de conditions adverses (telles que des bruits perturbateurs).

Gieshoff (2021a) a souhaité étudier l'effet de l'apport visuel sur la performance de l'interprète, à travers l'analyse de sa charge cognitive, en étudiant les pauses effectuées par ce dernier au cours de sa production. L'auteure part du postulat que les longues pauses (sans bruit parasite) marquées par les interprètes, sont une preuve que la charge cognitive chez ces derniers est trop élevée. Elle tente de démontrer que la visibilité des lèvres de l'orateur permet des pauses silencieuses plus courtes sans bruit perturbateur et a un effet bénéfique sur ces longues pauses lorsqu'il y a du bruit, l'apport visuel permettant de compléter un contenu auditif défaillant (Rennert, 2008). Seeber (2017) explique que lorsque l'information visuelle agit en complémentarité de l'information auditive il n'y a pas de charge cognitive supplémentaire.

Certains types d'information visuelles peuvent accroître de façon excessive la charge cognitive de l'interprète tandis que d'autres l'allègent (Gieshoff, 2021a). Dans son expérience Gieshoff (2021a) a cherché à savoir si la perception des mouvements labiaux de l'orateur en lien avec l'apport auditif facilite le travail de l'interprète et si cet effet est encore plus prégnant lorsque des bruits parasites perturbent le canal auditif.

Les 14 sujets de l'étude ont donc interprété dans quatre situations différentes : sans visibilité des lèvres de l'orateur et sans bruit perturbateur, avec visibilité des lèvres de l'orateur sans bruit parasite, sans visibilité sur les lèvres de l'orateur avec du bruit et avec de la visibilité sur les lèvres de l'orateur et des bruits parasites. Les longues pauses silencieuses dont la durée est étudiée par l'auteur, correspondent aux moments de silence de la part de l'interprète, c'est-à-dire les moments de coupure dans l'interprétation où ce dernier ne parle plus et est donc muet.

Finalement les résultats montrent que l'apport visuel combiné à l'apport auditif n'a pas influencé l'interprétation de façon positive dans la situation avec du bruit par rapport à celle sans bruit (et ce même si les pauses silencieuses étaient plus longues). L'auteur estime que la vue des mouvements labiaux est peut-être insuffisante pour complètement combler un apport auditif faible et que les bruits utilisés n'étaient peut-être pas suffisamment élevés. De plus les participants étaient des étudiants, et non des professionnels, certainement moins portés sur la fluidité de leur rendu à cette étape de leur formation. Enfin l'étude des pauses silencieuses indique une rupture dans l'interprétation, cependant on ne connaît pas l'origine ou la nature de cette rupture.

Gieshoff (2021b) a réitéré l'expérience sur les mouvements labiaux de l'orateur, visibles par l'interprète lors de l'interprétation simultanée. L'interprète étant particulièrement friand de l'accès visuel aux mouvements labiaux de l'oral (Gieshoff, 2021a), l'on part du principe que le fait de voir les lèvres de l'orateur permet de soulager la charge cognitive, en parvenant à déchiffrer la prononciation du message oral grâce aux mouvements des lèvres. L'étude vise à étudier la charge cognitive avec et sans visibilité des lèvres de l'orateur, avec et sans bruit perturbateur. Par rapport à l'expérience menée plus tôt la même année, l'auteure ajoute des paramètres d'évaluation supplémentaires : la mesure de la taille de leur pupille et la précision du rendu, l'impression des interprètes eux-mêmes quant à leur prestation, et un groupe de contrôle de 17 étudiants de traduction, en charge d'écouter simplement pour estimer la difficulté des discours. De nouveau, les étudiants participant à l'étude ont interprété dans quatre situations différentes : sans visibilité des lèvres de l'orateur et sans bruit perturbateur, avec

visibilité des lèvres de l'orateur sans bruit, sans visibilité sur les lèvres de l'orateur avec du bruit et avec de la visibilité sur les lèvres de l'orateur et du bruit. Dans cette étude, de même que lors de la précédente, les résultats n'ont pas permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle les mouvements labiaux avaient un effet facilitateur, ni du côté de l'impression des interprètes étudiants (et des étudiants ayant simplement écouté), ni concernant la précision. Les pupilles étaient cependant plus larges, mais l'auteur attribue cela à la réaction des interprètes étudiants face à la vidéo du visage de l'orateur en mouvement versus son image figée dans l'autre volet de l'expérience (une image complètement fixe de l'orateur). L'hypothèse selon laquelle l'apport visuel des lèvres de l'orateur a plus d'effet lorsque le discours source est perturbé par des bruits n'a pas non plus été confirmée ni par la mesure des pupilles, ni par la précision de l'interprétation, ni par le ressenti des interprètes étudiants.

L'une des failles de cette étude d'après l'auteur est que les mouvements labiaux de l'orateur sont souvent peu visibles, du fait de la distance physique entre ce dernier et les cabines d'interprétation. Les participants étaient encore une fois des étudiants interprètes et l'une des méthodes utilisées mesurant la taille des pupilles a été peu utilisée dans l'interprétation simultanée.

Si les interprètes soulignent l'utilité de l'expression visuelle de l'orateur au bon déroulement de l'interprétation (Bühler, 1985), les gestes sont un autre pan de la communication non-verbale (Argyle, 1976). Dans leur étude, Arbona et al. (2023), cherchent à comprendre si les gestes accompagnant un discours peuvent faciliter la compréhension pour les interprètes de conférence lors de la simultanée. Pendant l'expérience, les interprètes (ainsi qu'un autre groupe de traducteurs) ont dû interpréter ou simplement regarder la vidéo d'un orateur prononçant deux phrases. La deuxième phrase étant systématiquement accompagnée soit d'un geste correspondant à la phrase, soit d'un geste ne correspondant pas à la phrase, ou d'aucun geste. A la suite de cette deuxième phrase, on a présenté aux participants deux images l'une correspondant au contenu auditif, l'autre non. Ils devaient sélectionner la bonne image. Bien que la précision n'ait pas été affectée lors de cet exercice peu importe la modalité, les résultats montrent un délai plus long lorsque l'audio et l'image ne correspondaient pas. Il est intéressant de noter que la plupart des participants interprètes se concentraient surtout sur le visage de l'orateur et moins sur ses gestes. Les résultats de cette étude ont montré que les participants qui avaient accès à des gestes sémantiquement liés lors de l'interprétation, avaient une meilleure

compréhension et produisaient des interprétations plus précises, que ceux exposés à des gestes non liés ou à aucune gestuelle (Arbona et al., 2023).

L'accès visuel à l'orateur peut avoir des effets bénéfiques sur l'interprétation lors de discours improvisés (Balzani, 1987), au contraire de la simultanée avec texte où l'interprète est affairé à suivre le texte (Yang et al., 2020). Cependant l'étude des mouvements labiaux de l'orateur dans deux études menées par Gieshoff (2021) et s'appuyant sur le postulat la vue des lèvres de l'orateur aide l'interprète dans son travail, n'ont pas permis de confirmer des effets positifs ou négatifs sur l'interprétation et ce même lors de conditions adverses telles que le bruit. L'étude d'Arbona et al. (2023) portant sur les gestes accompagnant le discours et sémantiquement liés à ce dernier, conclut qu'ils peuvent améliorer la compréhension linguistique en interprétation simultanée et suggère que les interprètes pourraient bénéficier de l'intégration de gestes pertinents dans leur pratique. Cependant l'étude révèle que les interprètes ont principalement porté leur regard sur le visage de l'orateur (Arbona et al., 2023). Malgré le fait que les interprètes confirment l'effet bénéfique de l'accès au visage de l'orateur, rappelons qu'ils ne sont pas capables de dire précisément ce qui les aide dans cet apport visuel (Bühler, 1985). Dans la pratique ils sont toujours assez éloignés de son visage (sauf par écrans interposés (Roziner & Shlesinger, 2010)).

2.2.2 La charge cognitive en interprétation simultanée

Dans sa recherche sur la charge cognitive dans l'exercice de l'interprétation simultanée, Seeber (2011) rappelle que la charge supportée par la mémoire de travail est limitée à la fois en termes de tâches à réaliser mais aussi dans la quantité de données qu'elle est capable d'analyser. Lors de l'interprétation simultanée, l'interprète est affairé à deux exercices simultanés : comprendre et interpréter. Chacune de ces tâches cognitives se dispute entre elles les capacités cognitives disponibles et nécessaires à leur bonne réalisation (Seeber, 2011). Afin de mieux comprendre ce qui se déroule au niveau cognitif lors de l'interprétation simultanée Seeber (2011) met au point son *Cognitive Load Model* analysant en temps réel la simultanéité des deux tâches mentionnées, les besoins cognitifs qu'elles requièrent et la mesure dans laquelle elles se disputent l'espace cognitif libre.

Ce modèle a vu le jour en s'appuyant sur la théorie du modèle d'efforts de Gile (1988). Le modèle d'efforts met en avant trois opérations concomitantes qui complexifient le travail de l'interprète (Gile, 1988). Or cette approche très simplifiée ne prend pas en compte tous les

processus intellectuels qui ont lieu en même temps et le fait que l'attention de l'interprète ne se partage pas de façon égale. Il explique que certaines tâches mentales qui ne peuvent être effectuées de façon mécanique, requièrent de l'attention qui ne peut être fournie qu'en quantité limitée par un processus cognitif. Ces opérations réalisées de façon non automatiques par notre système cognitif permettent à Gile (1988) de présenter son modèle d'efforts : l'écoute et l'analyse, la mémoire à court terme, et la production. Gile (1988) élabore sur ce qui est susceptible de perturber l'interprète dans la bonne réalisation de ces trois efforts, cependant il omet que ces trois efforts sont en concurrence pour acquérir les ressources cognitives disponibles (Seeber, 2011).

Ces théories tentent toutes deux de saisir l'étendue des besoins cognitifs. Cependant, Seeber explique que son modèle contrairement à celui de Gile prend également en compte le fait que la compréhension et la production sont en conflit pour disposer des ressources cognitives dont elles ont chacune besoin. Dans ses recherches, il décortique chacune des stratégies mises en place par l'interprète pour gérer l'exercice cognitif, en estimant le besoin cognitif qu'elle requiert. De plus, il tente aussi d'estimer la charge cognitive en termes d'unités de grandeur ainsi que le défi posé par les disparités syntaxiques entre la langue source et la langue cible. L'interprète doit réaliser des sous-tâches supplémentaires, en appliquant par exemple l'une des stratégies suivantes : diviser le message source en unités de sens, attendre davantage, temporiser ou anticiper (Seeber, 2011). Gile (1988) explique que l'interprète travaille à saturation la plupart du temps, or Seeber (2011) choisit de de comprendre quelles tâches spécifiques poussent l'interprète à la surcharge cognitive. Il distingue deux tâches principales : la compréhension et la production. Selon lui, toutes les tâches ne poussent pas forcément l'interprète à travailler en flux tendu. Lorsque cela est possible l'interprète préférera s'économiser et ne pas travailler à saturation.

2.2.3 Les chiffres : une difficulté de l'interprétation simultanée

L'interprétation est une activité qui requiert une analyse poussée du point de vue linguistique et du contenu. Certaines tâches sont d'autant plus complexes comme la gestion des chiffres (Stachowiak-Szymczak, 2019). Il s'agit d'une difficulté bien spécifique à l'interprète. De par leur nature, l'information véhiculée par les chiffres ne peut être reformulée, leur contenu est dense, imprévisible et non répétitif et pour ces raisons ils représentent une activité cognitive plus accrue chez l'interprète (Shanmugalingam, 2018).

Dans son étude Stachowiak-Szymczak (2019), tente de vérifier si lors de l'interprétation de chiffres, un apport visuel sous forme de diapositives permettrait d'améliorer l'exactitude de l'interprétation de professionnels et d'étudiants. Ainsi on a demandé à plusieurs participants d'interpréter deux discours anglais contenant des chiffres, en polonais tout en leur exposant des diapositives contenant le contenu de l'apport audio dont les chiffres lors d'un premier discours. On leur a fait faire le même exercice par la suite mais sans apport visuel. Pendant la réalisation de cette tâche, on a mesuré leurs mouvements oculaires pour voir les effets de l'apport visuel sur leur charge cognitive et par conséquent la précision de leur performance dans l'interprétation des chiffres (Stachowiak-Szymczak, 2019).

Les résultats de cette étude montrent tout d'abord une meilleure performance du côté des interprètes professionnels et une performance moindre lorsque les chiffres sont seulement présents de façon audio. De plus, l'auteure a remarqué que les interprètes professionnels regardaient davantage les informations visuelles lorsque celles-ci étaient affichées en même temps que la piste audio (Stachowiak-Szymczak, 2019). On aurait pu s'attendre à ce que soit le contraire : c'est-à-dire que les novices portent plus d'attention à ces éléments d'information visuels que les interprètes professionnels. Dans la pratique en cabine, les interprètes peuvent également s'épauler en notant les chiffres pour leur binôme pendant qu'il interprète (Shanmugalingam, 2018).

En réalité, comme expliqué dans les conclusions, les interprètes professionnels sont plus à même de gérer plusieurs sources d'information qui leur proviennent simultanément, c'est donc pour cette raison qu'ils consultent davantage l'apport visuel que les interprètes débutants. Cependant on voit que leur regard se pose beaucoup plus furtivement sur les diapositives que les novices. On voit donc que l'expérience permet également de mieux gérer les différents apports d'information multisensoriels et que l'apport visuel sous forme de diapositives a permis d'améliorer la précision et l'exactitude des interprétations (Stachowiak-Szymczak, 2019).

La gestion simultanée de l'apport visuel et de l'apport auditif peut s'entraîner. Les chiffres semblent provoquer une activité cognitive plus élevée même en présence de support visuel pouvant soulager leur gestion.

3. L'absence partiel ou complète d'apport visuel

3.1 Et si l'interprète ne voyait pas ou peu ?

3.1.1 Les modalités perceptives

Nous avons vu de quelles façons l'interprète a recours à l'apport visuel pour faciliter son travail. Cependant qu'en est-il lorsqu'il ne voit pas ou qu'il voit mal, du fait d'une condition physique congénitale ou survenue plus tard ?

Comme nous le rappelle Balzani (1987), en tant que récepteur, la personne aveugle saisit le langage, le paralangage, la kinésique audible, cependant au contraire de l'interprète voyant elle ne peut déceler la kinésique visuelle. Poyatos (1997) est l'un des seuls auteurs à expliquer au sein de son système à trois volets (langage, paralangage et kinésie) que si l'interprète ne peut avoir accès à l'audition ou à l'apport visuel, cela peut profondément modifier le système de communication. L'interprète devra donc savoir s'adapter.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous concentrerons sur la cécité complète ou partielle. Ainsi, puisque l'apport visuel lui est partiellement ou complètement inaccessible, l'interprète aveugle ou malvoyant ne pourra percevoir la kinésie et les réactions dermiques et chimiques. En revanche, il pourra bel et bien entendre le langage et le paralangage et donc en faire usage.

Etant donné que 80% des données perçues et intégrées par l'être humain nous parviennent par l'apport visuel, l'OMS estime que la cécité est un handicap de taille (Lewi-Dumont, 2016). Cependant lorsqu'une personne ne voit pas, l'ouïe facilite la perception de l'espace, en étant capable de situer la provenance des sons, d'analyser les bruits environnants et d'évaluer leur position ; elle se transforme en véritable indicateur des distances (Lewi-Dumont, 2016).

Le manque d'apport visuel a pour conséquence l'absence de transmission de certaines données mais aussi une distribution moindre de ces informations à travers les différents types de perception (Baltenneck et al., 2012). L'apport visuel est donc l'une de ces sources d'informations. Chez les malvoyants et aveugles, nous allons voir que malgré l'absence de la source d'information visuelle, celle-ci sera compensée par les autres sources d'information sensorielles (Baltenneck et al., 2012), sources qui seront davantage sollicitées, voire plus entraînées que chez des voyants. Voici quelques domaines de compensation, aussi appelés modalités perceptives, présentes chez les aveugles et malvoyants pour compenser la déficience visuelle.

Tout d'abord le toucher est une source d'information riche qui passe par le contact et donc par une phase exploratoire. Les objets, surfaces, et structures avec lesquelles ils vont entrer en

contact fournissent des informations sur les caractéristiques de ces derniers utiles aux aveugles et malvoyants (Lewi-Dumont, 2016). Cependant rappelons que la zone de contact est limitée (en général la main) et permet seulement de percevoir une petite partie de la modalité perceptive (Hatwell, 2003).

Contrairement au toucher qui passe par le contact, l'ouïe donne des informations à distance sur des aspects pertinents : saisir ce qui nous entoure, l'emplacement et la provenance d'un son et autres caractéristiques propres à celui-ci, les situations et les mouvements, et même le sens et le rythme de ces derniers (Hatwell, 2003). Pour les aveugles ou malvoyants de naissance, l'ouïe s'acquiert avant l'apprentissage d'une langue (Lewi-Dumont, 2016). À noter, l'audition n'est pas aussi pointue que la vision pour se repérer dans l'espace (Hatwell, 2003) en revanche elle rend possible l'acquisition de l'expression orale (Lewi-Dumont, 2016). Pour l'apprentissage de la lecture par exemple, chez les voyants on présentera une lettre sous forme de représentation visuelle et on y ajoutera un son. Pour les aveugles, cette représentation visuelle est inexistante et ils apprendront à partir du toucher et du son (Gentaz, 2018).

Dans les différentes études soulevées par Hatwell (2003) on ne note pas de différence entre les voyants et les non-voyants pour se repérer dans l'espace. Les études mesurent les performances des deux groupes au cours d'exercices de localisation spatiale, par exemple savoir distinguer une modification d'emplacement, repérer la direction et la distance d'un son entre autres (Hatwell, 2003).

Différentes études menées dans la deuxième moitié du siècle dernier sur des personnes aveugles de naissance ou devenues aveugles par la suite montrent que les aveugles précoces réussissent mieux que les voyants lorsqu'il s'agit de réaliser des exercices auditifs poussés ou en particulier dans le traitement des chiffres (Hatwell, 2003). On peut alors se demander si ces meilleurs résultats sont issus d'une stratégie propre aux aveugles et malvoyants. Cela varie selon les exercices, cependant on suppose que cela est lié à l'attention dirigée vers une tâche. On imagine que la part de l'attention consacrée à une activité est plus importante chez les personnes atteintes de cécité (Hatwell, 2003). On sait par exemple que, dans leur quotidien, les aveugles et malvoyants ont peu accès à la perception tactile et que l'accent est donc mis sur la perception auditive (Hatwell 2003). Pour cette raison, leur mémoire instantanée est meilleure que celle des voyants (Hatwell, 2003). Chez les personnes aveugles et malvoyantes, le toucher et l'audition sont cruciaux afin de se repérer dans l'espace et de connaître son environnement.

Ces deux types de modalités perceptives permettent de diriger et de focaliser l'attention vers des tâches spécifiques (Hatwell, 2003).

Autre apport perceptif est la proprioception, la conscience de l'emplacement de notre corps et de ses gestes. Chez les voyants cette dernière est dite « corporelle » mais chez les non-voyants elle passe par la sensation des muscles et des articulations (Hatwell, 2003). Chez les personnes atteintes de déficience visuelle, la proprioception est bien développée grâce à la conscience de leurs corps au travers des muscles et des articulations puisqu'ils ne disposent pas ou partiellement de l'apport visuel (Lewi-Dumont, 2016). Ces récepteurs vont s'activer lorsque le corps est en mouvement ou au contraire lorsqu'il est au repos. Chez les personnes non-voyantes, la proprioception est essentielle dans la conception qu'ils ont de leurs corps et de leurs gestes (Lewi-Dumont, 2016).

On peut également faire mention d'un autre sens : l'odorat (Raynard, 1991), il permet de se situer dans l'espace extérieur ou à l'intérieur d'une infrastructure (Hatwell, 2003), même si dans le cas de l'interprétation de conférence, ce sens est moins sollicité.

Dans une autre étude Baltenneck et al. (2012) analysent les répercussions d'une zone urbaine sur le vécu de 26 déficients visuels en leur faisant parcourir un trajet en ville qu'ils sont chargés de commenter à voix haute pour exprimer leur expérience ; l'objectif étant de recueillir le champ perceptif des participants et de comprendre les interactions entre l'environnement et les différentes entrées sensorielles. Les participants tous aveugles et se déplaçant avec une canne blanche ou un chien-guide ne sont pas représentatifs de l'ensemble des déficients visuels. Cependant l'expérience a permis d'établir une liste des modalités perceptives qui viennent appuyer l'importance des perceptions sensorielles autre que la vue chez les aveugles (Hatwell, 2003). Ainsi, l'audition est la perception sensorielle la plus régulièrement citée au cours de l'expérience et jugée comme essentielle pour les déplacements (lorsqu'il n'y a pas d'apport visuel) de par les informations sonores qu'elle fournit. Après l'audition les participants ont évoqué la perception des masses ressentie à travers l'apport auditif, tactile et la proprioception (Hatwell, 2003) soit à travers plusieurs de ces sens, soit avec l'un d'entre eux seulement (Baltenneck et al., 2012). Le toucher arrive en troisième position, l'apport d'information étant immédiat, il permet aux individus de se mettre en mouvement. Enfin la proprioception et la sensibilité thermique ont été mentionnées dans une moindre mesure (Baltenneck et al., 2012).

La mémoire lorsqu'elle est bien entraînée peut aussi être un moyen de pallier le manque d'apport visuel. Les déficients visuels peuvent donc dans bien des cas avoir recours à leur mémoire cinesthésique (Raynard, 1991) tant pour se situer que s'orienter dans l'espace, mais ils peuvent aussi solliciter la mémoire par le toucher et l'audition. S'ils ont été voyants auparavant, ils pourront également avoir recours à la mémoire optique (Lewi-Dumont, 2016) ou sensori-motrice (Heyraud, 2013). La mémoire est liée au vécu et à l'accumulation de représentations auditives chez les aveugles et malvoyants (alors qu'elle prendra la forme d'images visuelles chez les voyants) (Gentaz, 2018).

En l'absence d'une fonction du corps, l'individu compense celle-ci (Raynard, 1991). L'idée reçue selon laquelle l'audition des aveugles et malvoyants serait plus développée (ainsi que les autres sens à l'exception de la vue) est fautive. Elle est simplement davantage sollicitée, et par conséquent plus entraînée puisqu'ils y ont recours pour compenser le manque d'apport visuel (Raynard, 1991). Chez les voyants la suprématie de la vue (Lewi-Dumont, 2016) fait que les autres sens sont en quelque sorte en veille partielle. On estime que la difficulté de locomotion est l'entrave la plus limitante pour la déficience visuelle (Baltenneck et al., 2012) car en terre inconnue aucun sens (même très entraîné) ne pourra fournir autant de détails que l'apport visuel (Raynard, 1991).

Même s'il n'existe pas de sens plus accru chez les voyants ou les aveugles, on a cependant remarqué grâce à l'imagerie médicale, que chez les aveugles capables de déchiffrer le braille avec trois doigts, la représentation de la main dans le cerveau augmente par rapport à ceux qui n'utilisent qu'un seul doigt ou chez des voyants à qui on aurait bandé les yeux (Hatwell, 2003). Cela prouve que le cerveau est malléable et que lorsque les modalités perceptives évoluent, il sait s'adapter en fonction du champ perceptif qui lui parvient (Hatwell, 2003).

En conclusion, classée comme un handicap selon l'OMS (Heyraud, 2013), la déficience visuelle s'appuie sur d'autres sens : le toucher, l'audition, la proprioception, l'odorat, la mémoire ou encore les températures (Baltenneck et al., 2012). Chaque cas est unique et on ne saurait généraliser des expériences multiples (exemple : le cas d'un aveugle congénital différera de celui d'un aveugle précoce). Cependant lors des déplacements la vision est la perception qui prévaut sur les autres sens puisqu'aucun autre n'est en mesure d'apporter autant d'informations que cette dernière (Baltenneck et al., 2012). Dans le cas des interprètes de conférence aveugles et malvoyants c'est l'audition à laquelle nous accorderons le plus d'importance.

3.1.2 La cécité et la malvoyance

« La déficience visuelle est définie par la mesure de l'acuité visuelle (l'aptitude d'un œil à apprécier les détails) et par l'étendu du champ visuel (espace qu'un œil immobile peut saisir). » (ONISEP, 2017, p.10).

Lorsqu'on évalue l'aptitude de l'œil selon la définition précédente, on prend en compte l'œil qui est le moins affecté ainsi que les dispositifs de correction optique ; on dit alors qu'on mesure l'œil qui voit le mieux après correction (ONISEP, 2017) ou l'acuité visuelle corrigée (Cassette & Blomme, 2011).

La cécité et la malvoyance sont définies de plusieurs façons selon le pays. Dans ce mémoire nous nous concentrerons sur l'échelle de mesure française ainsi que sur la définition de l'OMS. Pour établir un diagnostic, on mesure l'acuité en dixième ou à l'aide d'une fraction (par exemple 4/10 se lit 4 dixièmes) (Cassette & Blomme, 2011) et le champ visuel est exprimé en degrés (Raynard, 1991). Plus le chiffre est élevé, plus la capacité de l'œil est bonne (Cassette & Blomme, 2011). L'acuité visuelle en France est quantifiée grâce à « l'échelle de Snellen », c'est l'une des mesures d'unités la plus courante dans la catégorie des tests optiques (Azzam & Ronquillo, 2025). Il s'agit d'une grande affiche composée de lettres de tailles diverses ordonnées en lignes. La taille des lettres suit un ordre décroissant : les lettres de plus grande taille se trouvent au sommet de l'affiche et plus on descend vers le bas de l'affiche plus la grosseur des lettres diminue (Azzam & Ronquillo, 2025).

On recense l'existence de multiples maladies liées aux yeux, de troubles, de cas de malvoyance ou de cécité. La cécité et la malvoyance sont recensées comme un handicap (Heyraud, 2013), car elles limitent et entravent le bon déroulement du quotidien, de l'instruction, des liens sociaux et de l'intégration dans le milieu du travail (Hatwell, 2003). Elle classe ces déficiences visuelles sous cinq catégories (Lewi-Dumont, 2016) et selon leur degré de gravité (Zribi & Poupée-Fontaine, 2023).

Ci-dessous j'ai pris la liberté de concevoir un tableau regroupant les cinq catégories de déficience visuelle telles qu'énoncées par l'OMS. La première colonne distingue les cinq catégories, la deuxième colonne donne la définition officielle de l'OMS, la troisième colonne complète les définitions de l'OMS grâce aux explications données par une auteure (Lewi-Dumont, 2016).

Les trois premières catégories correspondent à ce que l'on appelle la malvoyance ou une vision basse. Les deux dernières catégories correspondent à la cécité. D'après cette définition, sont aveugles complets, ceux qui ne voient absolument rien ou sont uniquement capable de déceler la lumière (Heyraud, 2013).

Tableau 1. Catégories de la malvoyance et cécité selon l'OMS et exemples

	Définition de l'OMS	Exemple de Lewi-Dumont (2016)
Catégorie 1 : déficience visuelle moyenne	Acuité visuelle corrigée binoculaire $<3/10$ et $>$ ou $=$ à $1/10$ avec un champ visuel d'au moins 20 degrés	n/a
Catégorie 2 : déficience visuelle sévère	Acuité visuelle corrigée binoculaire $<1/10$ et $>$ ou $=$ à $1/20$	« pouvoir compter les doigts de la main à trois mètres » (Lewi-Dumont, 2016, pp 14-15).
Catégorie 3 : déficience visuelle profonde	Acuité visuelle corrigée $<1/20$ et $>$ ou $=$ à $1/50$ ou champ visuel $<$ à 10 degrés mais $>$ à 5 degrés.	« compter les doigts de la main à un mètre » (Lewi-Dumont, 2016, pp 14-15).
Catégorie 4 : cécité presque totale	Acuité visuelle $<$ à $1/50$ mais perception lumineuse préservée ou champ visuel $<$ à 5 degrés.	« impossibilité de compter les doigts de la main à un mètre » (Lewi-Dumont, 2016, pp 14-15).
Catégorie 5 : cécité absolue	Cécité absolue, absence de perception lumineuse.	« L'œil ne perçoit absolument rien. » (Lewi-Dumont, 2016, pp 14-15).

Afin d'illustrer le tableau ci-dessus, se référer à la Figure 1 ci-dessous.

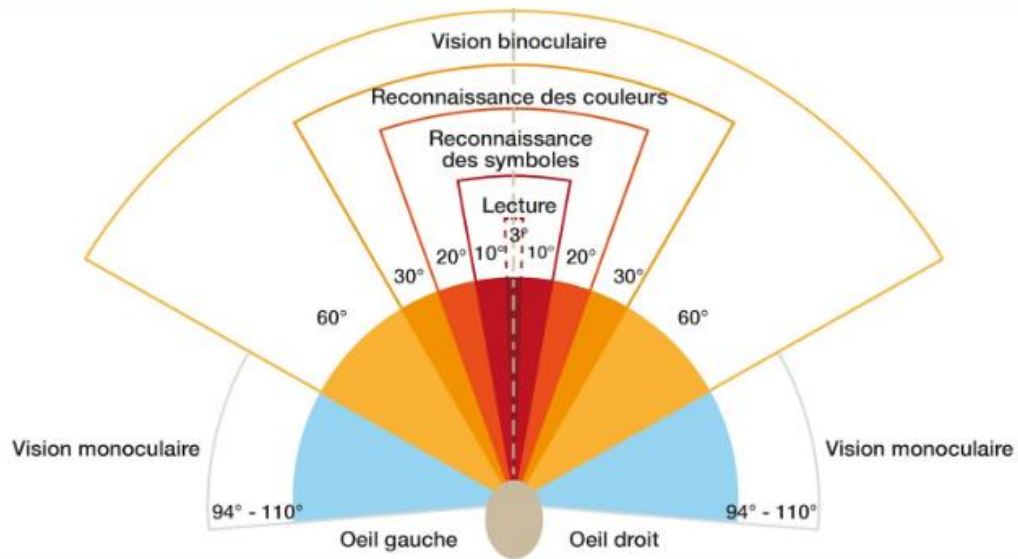


Figure 1: Champ visuel central et périphérique (En voiture simone, s.d.)

La Figure 1 décrit un individu capable de voir normalement avec ces deux yeux, regardant droit devant lui selon l'axe médian en pointillé. La vision de l'œil droit couvre la « vision monoculaire » droite ainsi que la « vision binoculaire » centrale. En couvrant l'œil gauche on réduit par exemple le champ visuel en supprimant l'angle de vision « vision monoculaire » gauche. Ceci a pour effet de rendre le champ visuel total asymétrique mais n'affecte pas la capacité à reconnaître les couleurs. Pour d'autres raisons le champ visuel peut être réduit en périphérie ou au centre, de manière symétrique ou asymétrique rendant parfois impossible certaines tâches. Pour rappel l'acuité est un autre élément permettant de décrire la vision : c'est la capacité à distinguer deux points espacés d'une distance donnée (Heyraud, 2013). Dans ce cadre, nous pouvons illustrer les cas des catégories de type de malvoyance et de cécité.

Dans le cas de la catégorie 1, le sujet a un champ visuel d'au moins 20°. Il peut lire à condition que ce champ visuel croise le champ de lecture 20° et que l'acuité binoculaire corrigée (c'est-à-dire avec correction optique) soit inférieure à 3/10 et supérieure à 1/10 permette de distinguer les caractères.

Concernant la catégorie 2 l'individu ne peut lire que si l'acuité des yeux après correction optique (étant inférieure à 1/10 et supérieure à 1/20) permet de distinguer les caractères. Comme un individu dont la vue est de catégorie 1, il peut lire, distinguer les symboles et les couleurs à condition que son champ visuel soit suffisamment centré.

De la catégorie 1 à 4 le champ de vision et l'acuité visuelle se dégradent. Ils permettent la lecture comme la reconnaissance des couleurs à condition que le champ visuel soit centré et les caractères suffisamment près ou suffisamment gros.

De même la catégorie 4 permet de percevoir la lumière, ce qui n'est plus le cas pour la catégorie 5 où l'œil ne voit plus rien, pas même la perception de la lumière.

Afin d'avoir une idée générale, après la correction optique chez les personnes malvoyantes, la capacité du meilleur œil à saisir les détails du champ visuel se situe entre $4/10^e$ et $1/10^e$; alors que chez une personne aveugle celle-ci est inférieure ou égale à $1/20^e$ (ONISEP, 2017).

Ces catégories ne représentent pas tous les cas de figure. Au sein d'une catégorie on peut très bien avoir un handicap différent selon le contexte de vie également (Zribi & Poupée-Fontaine, 2023). Il existe une hétérogénéité au sein du groupe des aveugles et malvoyants, aucun cas ne se ressemble et selon Raynard (1991) il existait en 1991 soixante-cinq définitions pour cette condition. Il est difficile donc d'établir des catégories distinctes si on prend en compte tous les cas de figure (Raynard, 1991) et il est important de traiter chaque profil de façon unique. La cécité comme la malvoyance peuvent être présentes dès la naissance, ou apparaître plus tard, il existe des aveugles de naissance, précoce ou tardif (Hatwell, 2003); elles peuvent également évoluer ou non (Zribi & Poupée-Fontaine, 2023).

Ces informations permettent de mettre à mal des préjugés existants : les perceptions des personnes malvoyantes et aveugles ne sont pas complètement restreintes et définies puisque certaines ont une perception des contours, de la lumière, des volumes ou des teintes (Lewi-Dumont, 2016).

3.1.3 L'approche médicale du handicap versus l'approche sociale

Comme l'explique Bauman (1992), le mot « handicap » est issue de l'anglais « hand in cap », pour décrire le fait de désigner au sort lors d'un jeu. C'est seulement à partir des années 50 et 60 que l'on commence à l'utiliser pour parler des personnes handicapées. On peut donc associer trois notions à ce terme : celui du coup du destin, ici le handicap est le sort subi par une personne sans qu'elle l'ait choisi ; être à égalité lors d'un jeu ; et enfin un inconvénient, une entrave (Baumann, 1992). De nos jours c'est plutôt la troisième notion sur laquelle on insiste comme si le mot « handicapé » tendait à pointer du doigt quiconque n'étant pas adapté au monde

industriel et moderne. (Baumann, 1992). D'ailleurs les catégories de l'OMS sont établies en fonction de la condition médicale (Raynard, 1991).

On peut évaluer la déficience visuelle selon deux points de vue : les conséquences des agissements d'une personne sur l'environnement externe et vice versa : les répercussions du monde extérieur sur celle-ci (Raynard, 1991). Dans le premier point de vue, la relation de l'individu à l'environnement est perturbée puisque la déficience visuelle entrave les déplacements et l'accès aux informations visuelles (Raynard, 1991) d'où la qualification de « handicap majeur » employée par l'Organisation Mondiale de la Santé pour qualifier la cécité et la malvoyance (Lewi-Dumont, 2016).

Bien souvent l'on perçoit le handicap du point de vue du modèle dit médical. Le handicap est vu comme un problème affectant le corps d'une personne. En effet pour la médecine classique, le handicap est un mal qu'il faut solutionner à travers un traitement, ou des soins, pour faire en sorte que ce corps fonctionne de la façon la plus « normale » qu'il soit, pour permettre à l'individu de s'adapter en dépit de son handicap (Goering, 2015). Le modèle social va à contre-courant de l'approche médicale, en effet le handicap n'est alors plus perçu comme un problème qui incombe à l'individu qui le porte, mais il suggère que la responsabilité du handicap est celle de la société, qui ne permet pas à la personne de pouvoir vivre normalement c'est-à-dire comme le reste de la société, puisque cette dernière entrave son plein accès en ne s'adaptant pas à cette personne (Figiel, 2022).

Du fait du point de vue du modèle médical, le plus grand inconvénient ressenti par les personnes handicapées n'émane pas de leur corps mais de l'inhospitalité du monde externe en termes d'installations des infrastructures, et des comportements sociaux qui les font se sentir mis à l'écart, et dépréciés (Goering, 2015).

En réponse au modèle médical, des académiciens et des militants proposent un modèle social du handicap dans les années 1990 (Goering, 2015). Tout d'abord ils établissent une distinction entre la déficience et le handicap. D'après eux, le handicap n'est pas, au contraire de la déficience, un corps ne correspondant pas aux « standards », mais plutôt une limitation imposée par la société moderne qui l'empêche de prendre part à celle-ci (Goering, 2015), sans tenir compte et inclure le fait qu'un milieu non adapté peut être handicapant (Zribi & Poupée-Fontaine, 2023). On peut citer des exemples typiques comme l'environnement de travail restreint et les accès physiques non adaptés. Non seulement il leur est plus difficile de travailler,

et d'avoir des liens sociaux mais leur perception d'eux-mêmes en pâtit également (Goering, 2015). Ainsi à l'une des définitions du handicap au niveau international :

... l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres » (Blanc et al., 2018, p.12).

On peut suggérer comme l'a proposé le CIF (classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé) de définir le handicap comme les échanges interactifs entre des déficiences de différents type (mentale, physique, etc...) et les degrés d'accès d'un milieu (Zribi & Poupée-Fontaine, 2023).

3.1.4 Accès au milieu professionnel : autonomie et ergonomie

Qu'elle soit issue de la génétique, accidentelle, présente à la naissance, ou plus tard dans la vie, chaque cas de malvoyance et de cécité est différent et unique. A partir de la naissance, l'apport visuel joue un rôle clé dans les interactions, la communication, mais aussi dans le positionnement et le maintien du corps, la mobilité, et la motricité. L'apport visuel apporte des informations en continu sur l'espace environnant et sur les déplacements du corps (Hatwell, 2003). Le manque partiel ou complet d'apport visuel pour les non-voyants va donc les conduire à développer d'autres outils et mécanismes pour combler cette absence d'informations.

Le quotidien des personnes aveugles ou malvoyantes manque cruellement d'une compréhension de leur réalité. En effet, on ne saurait adopter un savoir-être et un savoir-faire sans percevoir réellement leur réalité sans apport visuel ou avec un apport restreint (Grimaud, 2013).

Tout d'abord une différence notable entre le voyant et la personne déficiente visuelle est l'autonomie. L'autonomie est issue du grec *autonomos* « selon sa propre loi » (Grimaud, 2013, p.15), soit être capable de s'auto-gérer dans une sphère sociale en comprenant son fonctionnement et ses règles. Chez le voyant elle s'acquiert en imitant autrui (Grimaud, 2013). Chez l'aveugle ou le malvoyant, elle s'apprend par des mécanismes intermédiaires, il va devoir en permanence réfléchir à ce qui est vu par les voyants (Grimaud, 2013). Par conséquent on remarque dans ce groupe un comportement cognitif notablement plus développé que chez les voyants (Hatwell, 2003).

S'intégrer à un milieu de travail est plus complexe pour les non-voyants (de même que pour toutes les personnes handicapées) (Blanc et al., 2018). Cette intégration professionnelle découle non seulement de l'enseignement reçu par la personne, et de l'échelon auquel il aura accédé (Hatwell, 2003), mais aussi du fait qu'il soit indépendant au cours de ses déplacements dans des lieux fermés et en extérieur (Baltenneck et al., 2012) et de sa détermination à surmonter les obstacles posés par une société conçue dans sa grande majorité pour des voyants (Goering, 2015). Dans ce contexte, on ne parle plus seulement des barrières physiques mais aussi des barrières en termes de conception (Goering, 2015). A cet égard, le voyant devra encore une fois se placer du point de vue des non-voyants (Grimaud, 2013) pour comprendre la représentation qu'a le marché du travail envers les non-voyants, et envers leur capacité à accéder à un poste, etc. (Hatwell, 2003).

La malvoyance ou cécité peut restreindre l'accès à certains corps de métiers ; en revanche aujourd'hui ceux-ci s'élargissent, notamment pour les emplois dans lesquels les apports tactiles et auditifs peuvent compenser le manque d'informations visuelles (Hatwell, 2003). C'est donc le cas des métiers de la communication dont l'interprétation de conférence, profession à laquelle nous nous intéressons.

Bien entendu, il ne va pas sans dire que si certaines professions sont accessibles aujourd'hui ou davantage qu'auparavant, cela tient aussi et surtout à la motivation intrinsèque des individus eux-mêmes pour surmonter les obstacles sur leur route, à la fois physiques, et matériels et les entraves sociales (Blanc et al., 2018). Nombre d'entre eux mettent en avant les outils techniques auxquels ils ont recours (Figiel, 2022), ainsi que l'appui clé d'un individu ou d'une société pour les accompagner dans leur succès (Hatwell, 2003).

Si les avancées technologiques, techniques et les perceptions sociétales ont permis des progrès dans l'insertion professionnelle des aveugles et malvoyants, leur succès professionnel dépend aussi largement des capacités et de la volonté de la personne pour s'adapter aux nécessités de la perception spatiale imposées par différents métiers (Hatwell, 2003). On remarque ainsi que les étudiants en kinésithérapie ayant perdu la vue tardivement ont de meilleurs résultats aux concours et examens que les non-voyants de naissance, et ce en raison d'une meilleure conception de l'espace qu'ils ont dû intégrer. De même que dans le cas d'autres déficiences, l'intégration au monde du travail est plus complexe pour les déficients visuels. Elle découlera de leur degré d'autonomie à se déplacer jusqu'au et depuis le lieu de travail et à l'intérieur de celui-ci (Hatwell, 2003). Du fait d'environnements mal adaptés et handicapants, le domaine de

l'ergonomie a pris de l'ampleur. Distinguons ergonomie de correction et de conception : la première corrige certains objets et lieux, tandis que l'ergonomie de conception appréhende les contextes dans lesquels les personnes handicapées vont se retrouver et qui pourraient leur poser des difficultés. Pour cette dernière, il est question d'anticipation et de réflexion avant que la situation ne se produise (Zaffran, 2015). L'ergonomie n'a désormais plus seulement trait au rapport entre l'homme et la machine dans le monde professionnel, mais à un domaine qui englobe tous les lieux du quotidien où se rend un individu et dont il fait usage (Zaffran, 2015). L'accessibilité ne peut pas être perçue seulement sous le prisme de l'accès aux infrastructures et moyens de déplacement, l'accessibilité c'est aussi mesurer le potentiel pour les handicapés de mener une vie digne (Zaffran, 2015).

L'accès au marché du travail pour les déficients visuels dépend avant tout de leur degré d'autonomie (Grimaud, 2013) pour surmonter tous les obstacles physiques, matériels, et sociaux (Blanc et al., 2018). Les aveugles et malvoyants vont devoir faire preuve de motivation et appréhender le monde professionnel en se plaçant du point de vue des voyants (Goering, 2015). Ils vont également s'appuyer sur l'aide de personnes clés, l'accessibilité et/ou ergonomie des infrastructures et leurs autonomies dans leurs déplacements. Les emplois dans lesquels leurs autres perceptions sensorielles pourront compenser l'absence totale ou partielle d'apport visuel seront privilégiés (Hatwell, 2003). Rares sont les études ayant trait au travail des interprètes et des traducteurs aveugles et leurs stratégies pour surmonter les obstacles (Figiel, 2022).

3.1.5 Le braille et les outils numériques

Afin d'avoir accès aux connaissances écrites et à la culture, les aveugles et malvoyants peuvent utiliser le braille sans avoir recours à une personne tierce pour leur garantir cet accès (Gentaz, 2018). Ce qui n'était pas le cas par le passé où ils devaient se contenter d'une transmission orale et dépendaient donc d'un intermédiaire (Gentaz, 2018).

Un élève de l'Institution royale des jeunes aveugles de Paris, Louis Braille, décide en 1825 de repenser l'alphabet en relief utilisé par le personnel militaire pour lire de nuit, dont les caractères représentaient des sons. En s'appuyant sur son propre vécu et sur la perception tactile, il a su adapter un système plus pertinent pour les aveugles et les malvoyants (Lewi-Dumont, 2016).

Le braille est composé d'une grande cellule rectangulaire, divisée en petite cellule composée de deux colonnes et de six points au total : celles-ci contiennent deux points de large sur trois points de hauteur. Chaque petite cellule va correspondre à une lettre, et certains des six points seront en relief ou non correspondant à une lettre spécifique (par exemple pour la lettre « a » c'est le point en haut de la colonne de gauche qui sera en relief, pour la lettre « b » : les deux points supérieurs de la colonne de gauche) (Gentaz, 2018).

Le braille se lit de gauche à droite et de haut en bas, cependant il s'écrit à la main de droite à gauche puisque la personne devra retourner le papier braille poinçonné pour pouvoir le lire (Lewi-Dumont, 2016). Pour écrire, le fonctionnement est le suivant : on place une « feuille braille », c'est-à-dire en papier épais pouvant être poinçonné, entre deux cadres de forme rectangulaire. Le rectangle du bas est creux et contient des cellules à 6 trous de la matrice braille, trous eux aussi creux. Le plateau supérieur accueille une réglette mobile qui va s'ajuster aux cellules du premier plateau et permettre à son utilisateur de poinçonner le papier (Raynard, 1991). Il est également possible d'écrire en braille grâce à un dispositif d'écriture portatif connu sous le nom de Perkins (Hatwell, 2003). De nombreuses langues ont adopté l'écriture braille en la façonnant selon leur propre alphabet et caractéristiques écrites (Blatgé, 2012).

Il existe différents cas au sein de cette population : l'apprentissage du braille n'est pas nécessaire à toute personne malvoyante, les malvoyants peuvent connaître le braille et l'utiliser. Pour d'autres encore, il ne sera pas utile et ils pourront lire et écrire « en noir » (écriture des voyants) (Lewi-Dumont, 2016).

On estime que lire le braille prend deux à trois fois plus de temps que la lecture du noir (Raynard, 1991). Les brailistes ont recours à diverses méthodes pour lire : avec les deux index l'un à côté de l'autre et qui se déplacent en même temps de gauche à droite pour lire une lettre chacun (exploration conjointe) ; avec un index à gauche de la ligne et l'autre à droite qui se rejoignent au milieu ou qui lisent une partie de deux lignes distinctes (explorations bimanuelles) (Hatwell, 2003).

Bien qu'il existe aussi une version du braille abrégé, tous les aveugles ou malvoyants ne savent pas obligatoirement lire le braille, encore moins le braille abrégé. De plus, cette lecture même si elle est plus rapide (90 à 100 mots par minute) (Hatwell, 2003) ne permet pas d'aller aussi vite que la lecture du noir (Gentaz, 2018) puisqu'on estime que la vitesse de lecture d'un lecteur agile est de 100 à 120 mots par minute pour du braille classique contre 300 à 500 mots chez un

voyant (Raynard, 1991). Cela vient du fait que la perception tactile se limite à la taille de la pulpe du doigt dans le cas de la lecture braille (Hatwell, 2003). Il existe une variation de la vitesse de lecture selon les brailleuses et la tâche qui leur est demandée, toutefois dans tous les cas, la rapidité de lecture sera inlassablement plus lente que chez les voyants (Gentaz, 2018).

L'opinion générale s' imagine souvent que l'essor des technologies du numérique aura amélioré le quotidien des aveugles (Figiel, 2022). Actuellement une personne déficiente visuelle pourra avoir recours à des lecteurs à voix haute intégrés aux systèmes (Figiel, 2022). Ce sont des logiciels installés sur ordinateur qui collectent toutes les informations textuelles affichées à l'écran et les prononcent tout haut (Association Valentin Haüy, s. d.). Ces technologies sont présentes sur Windows et macOS (Figiel, 2022) et ont la possibilité d'être connectées avec un terminal braille (Rovira et al., 2014). C'est-à-dire, que la plage braille va rédiger une partie des informations textuelles en braille. Le dispositif braille permettra aussi à son utilisateur de se déplacer sur la page de l'écran (Association Valentin Haüy, s. d.). Les dispositifs braille coûtent entre 400 et 6000€ (Figiel, 2022). Ces systèmes permettent de lire les informations textuelles mais ils ne vont pas jusqu'à décrire la disposition des informations visuelles sur la page par exemple (Rovira et al., 2014) et rendent impossible l'impression de « vue d'ensemble » telle que pourrait l'avoir un voyant en jetant un coup d'œil rapide à la mise en page (Association Valentin Haüy, s. d.). L'existence de nouvelles technologies dites d'assistance, censées permettre davantage d'autonomie aux traducteurs et interprètes aveugles, ne les soulagent pas forcément, ils doivent en effet apprendre à manier ces dernières pour acquérir cette autonomie (Figiel, 2022).

Le braille a donné accès au savoir aux aveugles et malvoyants, sans dépendre d'une tierce personne (Hatwell, 2003). Ce système ingénieux répandu à travers le monde, leur donne accès à la lecture, à l'écriture et dispose même aujourd'hui de nouvelles technologies rendant possible la navigation en ligne grâce à des logiciels de lecture à voix haute connectés à l'ordinateur et aux barrettes braille elles aussi reliées à l'ordinateur et permettant de lire en ligne (Association Valentin Haüy, s. d.). Néanmoins le lecteur qui lit en braille sera toujours plus lent que le lecteur voyant lisant en noir (Gentaz, 2018). Dans le cas de l'interprétation simultanée et à l'heure où le numérique prend le pas sur les documents papier, on peut donc se demander de quelle façon l'interprète aveugle ou malvoyant sera amené à travailler en cabine, surtout dans le cas où on lui amène des documents de dernière minute sous format papier.

Conclusion

La recherche sur le sujet a défini l'apport visuel en une multitude d'éléments : le discours oral, l'orateur et ses outils (support visuel, texte, diapositives) (Stachowiak-Szymczak, 2019), la communication non-verbale de l'orateur (sa gestuelle) et les interactions dans la salle et en cabine et entre cabines (Bühler, 1985). Elle déclare son importance, mais n'a pas pu prouver unanimement comment et dans quelle mesure cet apport visuel est vraiment un atout. La malvoyance et la cécité sont qualifiées de handicap par l'OMS (Heyraud, 2013) et regroupent cinq catégories allant d'un champ visuel et une acuité visuelle restreints à l'absence complète de perception visuelle. Malgré la suprématie de la vue en termes de quantité d'informations fournies par celle-ci, les déficients visuels s'appuient sur d'autres apports sensoriels : le toucher, l'audition, et la proprioception (Baltenneck et al., 2021). Le toucher à travers le braille leur donne accès à la lecture et à l'écriture en toute autonomie. Cependant la société étant majoritairement conçue pour les voyants (Goering, 2015), il incombe aux déficients visuels d'acquérir leurs propres outils technologiques et numériques onéreux (Figiel, 2022) pour s'adapter à la société. Une lacune dans la recherche jusqu'ici est l'absence d'étude sur l'interprétation par les personnes non voyantes, alors même qu'elles pourraient apporter des éléments de réponse très utiles à la question de si les interprètes, voyants ou non privilégient différents apports d'information en fonction de leur accès à ceux-ci. Ce manque de recherche est peut-être dû à un échantillon trop petit pour tirer des conclusions scientifiques, ou à l'invisibilisation du handicap. Après nous être penchés sur l'apport visuel ou le manque d'apport visuel et partiel en interprétation simultanée, nous entamons la deuxième partie de ce mémoire en nous appuyant sur des entretiens auprès d'interprètes aveugles et/ ou malvoyants.

Etude de cas

4. Méthodologie de recherche

4.1 Type d'étude et éthique

Ce travail de recherche est une étude qualitative pour mettre en lumière les stratégies mises en place par les interprètes malvoyants et aveugles lors de l'exercice de leur travail étant donné qu'ils n'ont pas ou peu accès à l'apport visuel. L'étude est dite qualitative car dans ce contexte nous souhaitons décrypter et interpréter les attitudes des interprètes aveugles et malvoyants dans l'exercice de leur travail. Nous souhaitons avoir accès à leurs vécus à travers des informations collectées par des entretiens (disponibles en annexe, voir chapitre 9) dans lesquels ils témoignent de leurs expériences. L'étude qualitative cherche à comprendre une situation du point de vue des participants (Claude, 2019a). Cette étude peut également être qualifiée d'étude exploratoire car il existe peu de recherches sur les interprètes aveugles et ou malvoyants (Figiel, 2022), et donc à travers cette étude nous avons conscience que nous nous penchons sur un groupe restreint de la profession et nous allons tenter d'en savoir plus sur eux (George, 2021).

Ce projet, ainsi que le formulaire de consentement (à faire remplir et signer aux participants), ont été soumis à la commission d'éthique de l'université de Genève et ont obtenu la validation de la CUREG (CUREG, s.d), garantissant le respect de la valeur éthique de ce mémoire.

4.2 Participants et entretiens

Pour la réalisation de ce mémoire, six participants au total ont été recrutés, l'une grâce au réseau de ma première directrice de mémoire Mme Amos, et les 5 autres par mon biais. Ayant déjà deux pistes en tête, j'ai contacté des interprètes que je connaissais pour demander une mise en relation et j'en ai contacté d'autres pour savoir s'ils connaissaient des interprètes aveugles ou malvoyants dans leur entourage professionnel. J'ai également pris contact avec l'AIC pour solliciter leur aide et ils m'ont aidé dans ce sens.

Les participants travaillent dans pour les organisations internationales en Europe sous le statut d'auto-entrepreneur pour certains ou permanent pour d'autres. Ils sont soit malvoyants, soit aveugles, cependant rappelons qu'au sein de ces catégories chaque cas est unique (Zribi & Poupée-Fontaine, 2023), les interprètes interrogés n'ont pas tous exactement le même degré de handicap. Etant donné que nous traitons de données sensibles (UNIGE, 2018) les concernant et puisqu'il s'agit d'un groupe restreint dans la profession il serait très simple de les identifier

grâce à quelques détails clés (Imbert, 2010). Par conséquent, pour garantir l'anonymat, nous ne donnerons pas plus d'informations précises sur leur domicile professionnel, leur employeur, leur nombre d'années de carrière ou leur type de déficience visuelle.

Les six entretiens ont été réalisés par téléphone et ont duré environ une heure chacun. C'est une limite de temps que je m'étais fixée pour ne pas importuner le participant trop longtemps, et pour rester concentrée. C'était également une durée qui m'avait semblé raisonnable étant donné le nombre de questions : une quinzaine.

Avant l'entretien les participants avaient reçu un formulaire de consentement à me retourner signé avant ou à la suite de l'entretien. Au début de notre conversation, je leur rappelais que l'entretien durerait environ 1 heure, qu'il ne serait pas enregistré, je rappelais l'objectif de ma question de recherche et que les questions resteraient générales et ne porteraient pas sur leur déficit de perception sensorielle permettant de les identifier (Imbert, 2010). Par la suite nous passons en revue les questions (une quinzaine). Celles-ci étaient déjà scindées en 3 grandes catégories : le manque d'apport visuel, le travail en cabine, et les perceptions sensorielles.

Pendant l'entretien j'ai pris systématiquement des notes manuscrites, que j'ai ensuite reprises et retravaillées immédiatement après l'entretien afin de rédiger une synthèse de l'entretien. Avec ma première directrice de mémoire, nous avons fait le choix de ne pas les enregistrer car nous pensions que le nombre de participants (qui au départ devait être de 8 participants) était trop élevé et que la rédaction de transcriptions nécessiterait beaucoup de temps. Pour la même raison, les synthèses des entretiens n'ont pas été soumises à relecture auprès des participants car nous estimions que cela prendrait beaucoup de temps étant donné le nombre de participants et que leur demander une relecture pour confirmer le contenu les importunerait. Après réflexion je me rends compte qu'il aurait été judicieux d'effectuer une retranscription de l'entretien, et de le faire relire et valider par les participants pour réellement valider les faits (Blais et Martineau, 2006). J'y reviendrai dans la partie sur les limites de l'étude.

Afin de mener les entretiens j'avais décidé d'opter pour des entretiens semi-directifs, car c'est une méthode à la fois structurée et souple (Pin, 2023). Dans ce type d'interview on cherche à se mettre à la place du participant pour obtenir son angle de vue (Imbert, 2010). J'ai jugé cette façon de faire adaptée car dans ce mémoire je souhaite connaître et comprendre l'expérience des interprètes aveugles et malvoyants. Il s'agit du fil conducteur et les participants vont pouvoir tisser leurs histoires (Imbert, 2010).

Pour préparer ces entretiens, je me suis créé un guide d'entretien (Claude, 2019b). Comme j'ai déjà mentionné, j'avais en amont décidé de 3 grands thèmes pour les mener à bien et pour élaborer mon questionnaire (Claude, 2019b) et ce grâce à la revue de la littérature et de ce qu'il en était ressorti (Imbert, 2010).

Les questions étaient des questions ouvertes afin de collecter des données de fond et qualitatives (Claude, 2019b). Les questions m'ont permis de guider l'entretien et d'en poser d'autres afin que le ou la participant(e) puisse expliciter certains éléments ayant attiré mon attention ou ayant mené à un besoin d'éclaircissement (Imbert, 2010).

4.3 L'analyse des données

Dans ce mémoire l'analyse thématique a été utilisée pour décrypter et interpréter les données qualitatives collectées. L'approche inductive a été suivie puisqu'il existe très peu de ressources sur les interprètes aveugles et malvoyants dans la littérature (Blais & Martineau, 2006). Notre objectif n'était donc pas de s'appuyer sur une théorie existante mais plutôt d'utiliser le contenu des entretiens pour en tirer des conclusions (Streefkerk, 2019).

Pour mener à bien l'analyse thématique, nous avons surligné et étiqueté dans la marge les groupes de mots jugés pertinents pour l'analyse en rapport avec la problématique du mémoire. Nous avons effectué un surlignage de différentes couleurs pour faciliter l'étape suivante de l'étiquetage. Les étiquettes dans la marge étaient des mots clés synthétisant les groupes de mots surlignés. Ces étiquetages ont ensuite été triés dans des groupes thématiques (Blais & Martineau, 2006) pour tenter de répondre à la problématique grâce à l'identification des points communs, des caractéristiques susceptibles d'établir des parallèles entre eux (Caulfield, 2019).

La classification de ces mots dans différentes catégories nous a permis de nommer ces dernières, pour les analyser ensuite et identifier certaines tendances pour tirer des conclusions sur le travail des interprètes aveugles ou malvoyant en simultanée.

L'approche thématique a ensuite permis d'analyser les données selon des thèmes. Cette approche permet d'analyser des données relevées en vue d'une analyse qualitative et d'éviter certains types de biais (Blais & Martineau, 2006).

Grâce au codage effectué en amont, nous disposons déjà des thèmes (= les catégories), nous pouvons alors débiter l'analyse des données à partir des thèmes.

En suivant le raisonnement inductif nous avons dégagé 5 grandes catégories et plusieurs sous-catégories résumées dans le tableau ci-contre :

Thèmes principaux	Sous-thèmes
La stratégie en cabine	La voix de l'orateur
	Interactions entre collègues
	J'entends donc j'interprète
	Difficulté : documents non disponibles
Entraide	Agissements dans la salle
	S'aider en cabine
	Les déplacements
La préparation	
La technologie	La console
	Le matériel de l'interprète aveugle ou malvoyant
Une approche différente	

Tableau 2. Catégories et sous-catégories définies par l'analyse des données

5. Entretiens avec des interprètes aveugles et malvoyants

5.1 Récit paradigmatique

Etant donné les données sensibles sur les perceptions sensorielles des participants dont nous disposons suite aux entretiens et étant donné que les interprètes aveugles et malvoyants sont très peu nombreux dans la profession, nous avons opté pour une présentation des résultats à travers le récit paradigmatique, en me basant sur la méthode de Delgado Luchner et Kherbiche (2018) qui ont utilisé cette approche dans un contexte hautement sensible impliquant des interprètes du CICR et l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. Le récit paradigmatique consiste à construire une histoire imaginaire en rassemblant au sein d'un seul récit fictif les points principaux qui ressortent des divers entretiens des interprètes (Delgado Luchner & Kherbiche, 2018). Cette méthode permet de protéger l'anonymat des participants, même si chaque expérience perd en singularité puisqu'elles sont rassemblées en une seule et même histoire (Barea Munoz, 2021). Le profil et le contexte créés pour présenter et situer l'interprète relèvent donc de la fiction.

Afin de mieux comprendre les stratégies mises en place par les aveugles et malvoyants dans l'exercice de leur travail avec peu ou sans apport visuel, j'ai eu recours à une approche exploratoire (George, 2021). Le récit paradigmatique a donc été construit en m'appuyant à la fois sur les expériences des interprètes interrogés et sur les catégories et sous-catégories que j'ai établies lors de mon analyse. En partant des entretiens menés auprès des participants, j'ai

fait le choix de concevoir un seul récit paradigmatique puisqu'au final la seule différence majeure entre les participants est leur degré et leur type de malvoyance ou cécité. Mise à part refléter l'entière diversité au sein des participants, il n'était pas pertinent de l'illustrer puisqu'elle a une influence minime sur leurs stratégies. Par exemple lors de la simulation avec texte un participant qui serait capable de voir de très près adopte la même stratégie qu'une personne atteinte de cécité catégorie 5. Cette approche a homogénéisé la pluralité des profils mais a le mérite d'avoir ainsi protégé leur anonymat.

Pour élaborer la narration j'ai repris les catégories et sous-catégories conçues préalablement et j'ai fait correspondre à chaque sous-catégorie les parties des témoignages correspondantes. Après avoir décortiqué chaque entretien et suivi ce jeu de correspondances, j'ai retiré les redondances et j'ai condensé les témoignages dans chacune des sous-catégories pour qu'ils ne fassent qu'un en conservant les notions qui revenaient systématiquement ou majoritairement dans les témoignages.

J'ai ensuite effacé dans le récit le titre des catégories et sous-catégories et commencé à retravailler l'ensemble : il s'agissait d'utiliser tous ces morceaux de témoignage pour créer une véritable histoire qui nous serait contée. Pour ce faire, j'ai décidé de partir du point de départ de l'interprète seul en cabine, puis de traiter de tous les aspects qui l'entourent. L'interprète travaille systématiquement en binôme, plus largement avec des collègues, dans une cabine, dans un bâtiment avec du matériel et des outils technologiques qui lui appartiennent et d'autres qui sont à sa disposition sur place. J'ai fait en quelque sorte un zoom sur l'interprète puis j'ai pris du recul pour m'intéresser à tout ce qui compose son environnement de travail humain et tangible en y ajoutant sa préparation et les préjugés sur les perceptions sensorielles des malvoyants et aveugles. Au cours de la rédaction je me suis assurée d'avoir bien couvert toutes les interrogations soulevées dans le guide d'entretien auxquelles avaient répondu les interprètes.

Ainsi je n'ai pas forcément suivi à la lettre l'ordre observé dans mon tableau des catégories et sous-catégories. Certains morceaux ont été déplacés à un autre endroit du récit pour rendre la narration plus fluide. D'autres aspects se sont recoupés notamment concernant les collègues de travail puisque les interprètes les ont mentionnés à diverses reprises pour expliquer à quel moment ils les sollicitent en cabine et par la suite pour décrire plus en détails les interactions et l'entraide entre collègues.

5.2 Résultats des entretiens

Dans le récit paradigmatique qui suit, le pronom personnel « je » a été utilisé pour conter une histoire. Les expériences relatées par les participants ont été regroupées en un seul récit narratif dans le but de créer un ‘profil’ reflétant les expériences types des interprètes malvoyants ou aveugles. Le personnage est une femme basée à Bruxelles, ces deux paramètres ont été choisis afin d’illustrer le scénario et ne reflètent pas la réalité de l’ensemble des participants.

Je suis interprète de conférence travaillant à Bruxelles pour les institutions de l’Union Européenne. J’ai plus de 15 ans de carrière, je suis aveugle de naissance et je vais vous expliquer la façon dont je travaille sans apport visuel.

En cabine tout d’abord, je n’ai jamais eu accès à l’apport visuel donc je fais tout simplement sans. J’interprète ce que j’entends. La voix des orateurs, ne contient certes pas la même quantité d’informations que le langage corporel, cependant elle me permet de capter l’ambiance de la salle grâce au ton de la voix. Je suis très attentive au ton de la voix, à son volume, au silence, et aux pauses. Les pauses permettent de se rendre compte que la personne soupèse ses mots. Autre cas de figure, si l’orateur se détourne de son micro, alors le volume de sa voix va soudainement diminuer, et je me douterais qu’il s’adresse sûrement à quelqu’un proche de lui physiquement. Tous les indices auditifs sont bons à prendre. Le ton de la personne, l’inflexion de sa voix peuvent indiquer un niveau de stress. Les sourires et les hésitations sont également des indices clés. Les bruits environnants donnent des informations pertinentes : un froissement de papier, une personne qui clique sur son stylo frénétiquement. Parfois je mets en place une autre stratégie : je fais le choix d’être très littérale dans mon interprétation. Cependant j’ai conscience qu’en suivant cette méthode, je dois faire attention à ne pas surinterpréter les modulations de la voix. Il y a dans notre profession tout type de handicap (pas seulement des handicaps visuels) et tout type de problème. Il y a toujours des solutions et les interprètes sont solidaires.

Les interactions entre collègues sont un aspect important du travail. Afin de vous expliquer ces échanges que nous avons en cabine et entre cabines, il me semble pertinent de vous expliquer nos interactions pendant la période du Covid. En effet, elles reflètent les différentes méthodes employées pour communiquer entre les cabines et entre collègues pendant le Covid et en période normale, plus spécifiquement quant au passage de micro. Certains lecteurs braille ont un système d’horloge incorporé qui permet aux interprètes aveugles et malvoyants de lire

l'heure sur ce lecteur braille (il ressemble à une grosse barrette connectée à l'ordinateur et permet de traduire en braille des informations écrites en noir (l'écriture des voyants). Cela peut permettre de rester attentif quant aux 30 minutes imputées à l'interprète. Cependant cela accapare une partie de l'attention et n'enlève pas la nécessité de se mettre d'accord sur le passage de micro à un moment bien précis. Dans le cas de figure en situation normale, les collègues me touchent le bras, ils attendent la fin de la phrase et reprennent, ou ils me disent (après avoir éteint ou interrompu momentanément le micro) « je vais te le passer » ou « il te reste 5 minutes ».

Autre cas de figure pendant le Covid : chaque interprète se trouvait seul en cabine. Si les cabines d'une même langue étaient les unes à la suite des autres, le collègue voyant frappait alors sur ma vitre, je branchais sur le canal du collègue, j'attendais qu'il coupe son micro et je prenais alors mon tour. Pour reprendre le micro après les 30 minutes, le collègue tapait également sur la vitre pour me prévenir et j'effectuais le processus inverse. Si les cabines d'une même langue n'étaient pas côte à côte, je laissais mon téléphone en mode 'réunion' et les collègues le faisaient sonner lorsqu'ils éteignaient le micro et devaient me passer le relai.

Il arrive également qu'il n'y ait que deux places en cabine, mais que l'on travaille à trois, dans ce cas-là, si deux collègues se trouvent en cabine et que je me trouve dans la cabine à côté, je lève la main pour que les collègues me voient, je me branche sur le canal des collègues et lorsqu'ils lâchent le micro, je prends la parole.

Cas d'extrême urgence si je me trouve seule en cabine pendant la période du Covid ou à un autre moment : le collègue de la cabine à côté peut voir à travers la vitre si mon micro est allumé ou non grâce à la lumière rouge, il va alors taper frénétiquement sur la vitre pour m'avertir si j'ai oublié de l'allumer ou de l'éteindre.

Pendant la période du Covid, il y avait un autre code pour les imprévus, les collègues ouvraient la porte, me prenaient la main, la posaient sur le micro, j'éteignais le micro, le collègue me disait alors ce qu'il voulait me dire et repartait.

Le fait de ne pas voir la salle dans son ensemble n'est pas un obstacle puisque dans mon quotidien je n'ai pas accès à l'apport visuel dans tous les cas. Je suis habituée à cela en permanence. En connaissant le déroulement d'une conférence je n'ai pas l'impression de manquer d'informations.

De même si l'orateur s'agace, je l'entends comme tout le monde et comme tout le monde j'interprète ce qui est dit. Les collègues de cabine peuvent prendre l'initiative de me signaler toute information pertinente sur ce qui se déroule dans la salle ou je peux moi-même leur en faire la demande si certaines dynamiques dans la salle me semblent confuses. Cependant je sais travailler sans ce type d'information et j'interprète ce que j'entends comme le veut la profession.

Dans le cas de figure de la simultanée avec texte il m'est inutile d'essayer de suivre un document simultanément pendant que j'interprète. Pour ce faire, il faudrait que je sois capable de lire le braille très rapidement sur mon afficheur braille, mais cela est très complexe. En cabine, j'ai avec moi deux types de matériel : un dispositif (ordinateur ou téléphone portable) connecté à un lecteur braille qui me permet de lire ce qui s'affiche sur mon dispositif (à l'aide de la barrette braille) ou d'écrire sur ma barrette braille.

Bien souvent des documents nous sont envoyés pendant la réunion. Je ne peux pas utiliser ces documents envoyés à la dernière minute pour les raisons citées précédemment liées à la vitesse de lecture sur le lecteur braille. L'autre option serait d'utiliser un logiciel qui lit à voix haute le texte du dispositif (par exemple VoiceOver), cependant cette solution est bien entendue impossible à utiliser en cabine.

Parfois les orateurs ont recours à des présentations diapositives qui ne nous ont pas été communiquées en avance. Les collègues voyants peuvent les voir, mais dans mon cas l'absence de la disponibilité des diapositives en amont peut également être une source de stress en plus car je n'ai pas la possibilité de les préparer en amont ni de les lire en braille pendant qu'elles sont utilisées par l'orateur.

Ne pas voir la salle n'est pas un obstacle comme je l'ai dit, puisque j'en suis privée au quotidien. Cependant dans certaines situations d'extrême nécessité, mes collègues peuvent m'apporter des informations pertinentes. Par exemple, s'il n'y a personne encore dans la salle, mes collègues pourront me le dire afin que je sache que la réunion n'est pas sur le point de commencer. Dans certains cas l'orateur remerciera pour quelque chose qui lui a été donné, je n'ai pas accès à cette information (sauf si mes collègues me l'expliquent), cependant tant que j'interprète ce qui a été dit, cela ne m'empêche pas de faire mon travail.

Il est également utile d'être mis au courant lorsque des cadeaux sont remis à un ou des participants ou lorsqu'une photo de groupe va être prise sans que cela n'ait été mentionné à l'oral.

Je n'ai pas ou très rarement travaillé en binôme avec un autre interprète malvoyant ou aveugle. Cela ne dépend pas de notre volonté, mais ce sont les personnes en charge de la répartition en cabine qui font en sorte de ne pas (ou très exceptionnellement) placer deux interprètes malvoyant ou aveugle ensemble. Dans les cas où cette situation s'est produite, je pense que ce n'est ni plus facile ou difficile qu'avec des interprètes voyants. Cependant, lorsque cela se produit, un rapide passage dans la cabine d'à côté nous permet (avec mon binôme aveugle ou malvoyant) de vérifier l'ordre du jour auprès de nos collègues voyants, surtout si celui-ci a été modifié.

Que l'on soit voyant ou malvoyant il existe des stratégies : utiliser le « cough button » ou couper le micro et répéter ce que je n'ai pas compris et en attendant la réaction de ses collègues (par exemple : « thirteen ou thirty ?! »). Cependant l'interprète est comme le militaire, il doit sauver sa peau et compter sur ses propres forces. L'aide qu'il sollicite est donc minime et c'est le cas pour nous interprètes malvoyants/ aveugles.

Je peux aussi aider mes collègues en retour en cherchant un terme dans un document si mon collègue a un doute quant à la terminologie. Je peux aussi écrire les chiffres à l'aide de mon lecteur braille : je tape le chiffre sur mon lecteur et celui-ci s'affiche alors à l'écran de mon ordinateur. Cependant il est difficile d'aider le collègue par écrit, et cela est plus simple lorsque le micro est coupé.

Dans le cas des déplacements, je sollicite parfois l'appui de mes collègues. Je suis pleinement capable de me débrouiller seule mais mes collègues peuvent parfois m'indiquer l'emplacement d'une salle ou nous pouvons faire le chemin ensemble s'ils s'y rendent aussi. Cela ne m'est pas indispensable mais peut me soulager et m'enlever une charge. Dans certains bâtiments les déplacements sont plus faciles car les cabines sont plus simples à trouver et les déplacements plus directs. Si je connais déjà l'emplacement de la cabine alors je connais le chemin pour y parvenir. L'aspect de nouveauté ajoute un stress supplémentaire.

Pour ce qui est de la préparation avant la réunion je récupère tous les documents envoyés à l'avance sous forme numérique afin de pouvoir les préparer sous la forme qui me convient

(textes, présentation sous forme de diapositives). La technologie a permis certaines avancées et facilite la préparation : le fait d'avoir les documents sous forme numérique (je peux ainsi les lire en braille à l'aide d'un logiciel, VoiceOver nativement présent sur MacOS et iOS, Jaws et NVDA sous Windows). Ce que les voyants ont sous les yeux, nous l'avons sous les doigts. Dans la majorité des cas, je sollicite les documents nécessaires à leur préparation. Cela me permet de bien les lire en amont, de chercher la terminologie, de faire une traduction à vue et de les avoir en tête lors de l'interprétation. Il est souvent trop difficile de suivre précisément simultanément ce qui est dit et ce qui se trouve dans les documents, puisqu'il faudrait alors lire le braille très rapidement. Je m'appuie donc sur la mémoire à moyen terme (grâce à ma préparation) et je me fie à ce que j'entends sans support visuel.

Les consoles les plus récentes sont en général adaptées avec du braille à proximité des touches pour permettre d'identifier ces dernières (par exemple M pour micro, T pour Trouble ou B pour Base, « les graves et les aigus » en anglais), cependant elles indiquent seulement l'emplacement et non leur position (exemple : le volume du son). Elles disposent également d'un signal sonore pour indiquer si le micro est allumé ou non : un bip quand le micro est allumé, deux bips quand le micro est éteint, trois bips quand je me trouve sur un double relai (s'il n'y a pas de son c'est que je suis sur le bon canal). Il y a la possibilité d'activer ou de désactiver ces signaux sonores selon les utilisateurs.

Pour savoir si le micro est allumé ou non, il existe une autre méthode : il suffit d'allumer le perroquet dans la cabine et si le micro est allumé, il se coupera automatiquement. Les collègues peuvent aider à régler le relai sur certaines consoles si le système diffère.

J'emporte systématiquement avec moi une barrette braille (aussi appelé lecteur ou terminal braille) pour me permettre de lire et d'écrire. Par exemple, la mienne est une Focus40.

J'emporte à ma guise un ordinateur, une tablette, ou un téléphone portable (connectés ou non à internet), que je peux connecter à mon terminal braille pour effectuer des recherches, vérifier de la terminologie, accéder aux documents, relire l'ordre du jour. Selon la durée de la séance et la disponibilité des documents à l'avance, j'adopte ma panoplie en fonction.

Le fait de ne pas voir la salle peut parfois plutôt poser problème aux collègues voyants, ils voient les réactions des clients dans la salle (expressions, signes gestuels) alors que pour moi, l'image de la salle n'existe pas. Parfois je suis dans une salle à distance et non avec les délégués. La source d'information est le canal auditif et la salle n'est pas une option.

Je pense avoir les mêmes difficultés que les interprètes voyants concernant notamment la vitesse et les accents. Ce qui me fait perdre pied dans la profession, tel qu'un orateur difficile, serait aussi une difficulté pour les interprètes voyants, et que ce n'est pas dû à mon handicap mais à la difficulté de la réunion (exemple : la technicité).

Dans le cas des chiffres et des documents, il me semble avoir moins de difficultés que mes collègues voyants. Concernant les chiffres, lors de la formation on conseillait à mes collègues voyants de les écrire, alors que j'ai pris l'habitude de les dire immédiatement.

Quant aux documents, je pense qu'ils accaparent beaucoup l'attention de mes collègues voyants, surtout lorsqu'ils sont apportés en cabine pendant la réunion. Comme je me concentre avant tout sur l'apport auditif, j'ai l'impression de ne pas avoir à jongler avec une source d'information supplémentaire et je me sens moins dépendante des textes, et présentations que mes collègues puisqu'eux n'ont pas cette option. La simultanée avec texte peut à la fois être une charge et une aide pour les interprètes puisqu'elle apporte une tâche supplémentaire à gérer, et alourdit la charge cognitive.

Lorsqu'on me demande si je pense que certains de mes sens sont plus développés que ceux des voyants, je ne crois pas que ce soit le cas mais que tout simplement je les sollicite davantage. De plus, je me sens plus capable d'entrer en moi-même et de me concentrer uniquement sur l'apport auditif en évitant d'autres distractions. Dans ma vie de tous les jours, je suis habituée à être résiliente et cette qualité m'est très utile dans le métier d'interprète.

6. Discussions

Après avoir présenté les résultats sous forme de récit paradigmatique, j'ai parcouru les données pour repérer des aspects clés. J'aimerais dans cette partie développer les quatre axes suivants : le non-verbal pour les déficients visuels, les interactions entre collègues, le matériel sur place et personnel, la perception des non-voyants sur l'apport visuel.

La revue de la littérature n'ayant pas permis de traiter du sujet précis des interprètes malvoyants et aveugles étant donné que les études sur ce groupe sont très rares, nous nous efforcerons dans cette partie de comparer au mieux les résultats avec les informations analysées dans la première partie à savoir portant sur l'apport visuel en interprétation d'un côté et sur les aveugles et malvoyants de l'autre.

Le non-verbal pour les déficients visuels

Tout d'abord du fait du manque d'accès à l'apport visuel, nous nous sommes demandé si les interprètes malvoyants et aveugles mettent en place d'autres stratégies pour combler cette source d'informations pendant l'exercice de leur travail. Après tout l'apport visuel est jugé comme ayant un effet facilitateur par les interprètes voyants (Bühler, 1985) et l'interprétation consiste à transmettre un message verbal et non-verbal entre deux publics à travers les trois couches du discours décrites par Poyatos (1997).

Dans les réponses il rapidement apparu comme évident que la formulation à travers l'utilisation le verbe « combler » n'était peut-être pas la plus appropriée. En effet, pourquoi pallier l'apport visuel chez des participants n'y ayant peu ou jamais eu accès, et ce à la fois dans leur métier d'interprète mais également dans leur vie quotidienne. Cependant si l'apport visuel leur est seulement accessible en partie voire pas du tout et qu'ils sont privés de la couche kinésique du discours, les participants nous rappellent qu'ils ont accès à une partie non-verbale du message, celle dite « audible » (Poyatos, 1997, p.250) qui comprend le parler et le silence. Cette dernière leur donne des éléments clés à travers l'expression orale et les aspects du paralangage (Rennert, 2008) : les inflexions, la vitesse, les accentuations de la voix, ainsi que le volume sonore. S'ils s'accordent sur la prédominance du visuel (Lewi-Dumont, 2016) qui apportera toujours plus de détails que l'auditif, ils rappellent que toute information sonore est bonne à prendre. Elles contiennent tout autant d'indices pertinents pour faire passer le message en décryptant les signaux verbaux et non-verbaux Poyatos, 1997).

Les réponses récoltées relancent le débat selon lequel l'interprète doit avoir un accès visuel à la salle et à l'orateur pour bien travailler (Roziner et Schlesinger, 2010). Ce débat quant à l'aide bénéfique fournie par la vue de l'orateur ne fait toujours pas consensus au sein de la profession (Balzani, 1990 ; Gieshoff, 2021). Ici il est évident à travers les réponses que les participants font tout simplement sans et ce en permanence. La connaissance du fonctionnement des conférences les guide quant au déroulement de la réunion et on voit que les collègues peuvent apporter en cas d'absolu nécessité des informations importantes absentes du message oral

Les déficients visuels interrogés nous ramènent donc aux règles de l'AICC : le professionnel interprète ce qu'il entend et qu'il donne la primauté au canal auditif. La première inquiétude des professionnels de l'interprétation est avant tout et surtout un apport auditif de bonne qualité (Noël, 2021).

Les interactions entre collègues

L'on aurait tendance à associer l'apport visuel en interprétation simultanée à ce que l'interprète voit de la salle et des orateurs. Or comme les interrogés nous le rappellent, l'apport visuel a aussi trait aux différentes stratégies établies entre pairs pour communiquer entre les cabines. Les interactions pendant la période du Covid-19 ont servi d'illustration pour les différentes méthodes mises en place surtout quant au passage des 30 minutes, à l'état du micro et aux imprévus. Excepté Bühler (1985) qui a mentionné les interactions entre cabines, la littérature s'attarde majoritairement sur la vue de la salle, les réactions des délégués et l'orateur lorsqu'il s'agit de parler d'apport visuel et de ses effets sur le travail de l'interprète.

Les interprètes aveugles ou malvoyants rappellent que les collègues peuvent leur être utiles dans des situations inédites, dans le cas où l'apport auditif ne suffit pas à comprendre ce qui se trame dans la salle : par exemple, lorsque des photos sont prises ou des cadeaux échangés. Cela vient confirmer, comme l'a dit Rennert (2008), que la perception visuelle importe quand les mots traitent de ce que voit le public ou d'un élément non prononcé à l'oral. Dans ces cas précis, l'apport visuel est utile car il permet de voir ce que voit l'audience (Rennert, 2008).

En retour l'interprète aveugle ou malvoyant peut également noter les chiffres pour son collègue (Shanmugalingam, 2018) à l'aide de sa barrette braille ou chercher un terme dans un document pour son collègue.

Dans la revue de la littérature, Goering (2015) nous parle du fait que les personnes handicapées considèrent surtout que le manque d'adaptation de leur environnement à leur situation est un problème, plutôt que leur handicap en lui-même. Or à travers les résultants on voit qu'au niveau social les collègues voyants sont attentifs envers leurs collègues non-voyants en prêtant attention à ce que le micro de la personne non-voyante soit éteint ou allumé lorsque nécessaire, en lui fournissant des informations sur les dynamiques de salle et en convenant d'un système pour le passage de micro. Ils sont également solidaires en les accompagnant dans les couloirs de bâtiments non connus par exemple.

Le matériel sur place et personnel

Dans cette partie, on entend par « matériel » les documents de la réunion envoyé en amont et/ou remis sur place au moment même de la mission ainsi que le matériel physique en cabine : la console et les outils numériques utilisés par l'interprète aveugle ou malvoyant en cabine.

Dans le cas des documents apportés en cabine, les interprètes aveugles et malvoyants ne les utilisent tout simplement pas. En effet ils seraient obligés de les lire en braille, donc d'avoir une version numérique (si elle existe) du texte pendant la réunion pour pouvoir le traduire en braille sur leur ordinateur et lecteur braille (Rovira et al., 2014). De plus leur vitesse de lecture même s'ils sont d'excellents brailistes serait toujours inférieure à celle des voyants (Gentaz, 2018) et ils ne parviendraient pas à suivre le rythme. Une autre option serait (toujours en partant du principe que le document est envoyé sous forme numérique) d'utiliser un logiciel de lecture à voix haute (Association Valentin Haüy, s. d.). Or cette solution est impossible à utiliser en cabine étant donné que l'interprète est déjà occupé à écouter ce qui lui arrive par le canal auditif et à s'écouter lui-même, et il ne peut en aucun cas déranger son collègue en cabine avec cette modalité. Les documents remis à la dernière minute sont donc inutilisables sur le moment et les interprètes font donc sans texte. Il en va de même pour les présentations des orateurs sous forme de diapositives.

Lorsque les documents leur ont été transmis sous format numérique, ils peuvent les préparer, cependant ils expliquent ne pas pouvoir les suivre comme le font les voyants pendant que le contenu de ceux-ci est prononcé car encore une fois la lecture du braille prendrait trop de temps (Gentaz, 2018) en simultanée. Pour les interprètes aveugles et malvoyants la préparation est donc d'autant plus clé s'ils ont la possibilité de recevoir le matériel avant. Ils vont utiliser des logiciels spécifiques pour pouvoir les lire, les préparer et s'en imprégner. Ils confirment ce que Korzhakova (2017) et Yang et al. (2020) rapportent sur l'utilité de la préparation avant une simultanée avec texte. D'autant plus que le jour J ils travaillent uniquement à l'oreille et en utilisant leur mémoire à moyen terme.

En ce qui concerne les installations matérielles à proprement parler, de façon générale, les déplacements dans un espace en dehors du foyer et de la zone entourant celui-ci présente un obstacle pour les aveugles et malvoyants (Baltenneck et al., 2012). L'appui d'un collègue peut soulager les interprètes aveugles ou malvoyants d'un certain stress même s'il n'est pas vital. L'aspect inconnu d'un espace le rend plus incertain (Hatwell, 2003) et ajoute une charge mentale.

Goering (2015) a parlé du fait que le modèle médical du handicap prévaut encore sur le modèle social. Cependant, grâce aux résultats, force est de constater que dans le cas des interprètes non-voyants, il y a ce qui a l'air d'être une certaine adaptation de l'environnement à la situation.

Au niveau technologique la console possède par exemple des boutons en braille ainsi qu'un signal sonore pour indiquer le statut du micro. Même si celle-ci n'est pas parfait il s'agit déjà là d'une tentative vers le modèle social. Cependant dans ce contexte, l'interprète malvoyant ou aveugle dispose encore une fois d'une stratégie qui lui est propre : utiliser le perroquet, si le micro est allumé, le perroquet se coupera automatiquement.

Pour ce qui est de son matériel en cabine, l'interprète a ses propres outils (Figiel, 2022) qu'il acquiert lui-même et qui sont adaptés à l'usage qu'il en fait : en général il s'agit d'un dispositif portable (ordinateur, tablette, ou téléphone portable) connecté à une barrette braille. Ce matériel est extrêmement coûteux (Figiel, 2022) et ici le contexte va à l'encontre du modèle social proposé par Goering (2015).

La perception des non-voyants sur l'apport visuel

Les perceptions sensorielles des interprètes aveugles et malvoyants les exposent aux mêmes difficultés que leurs collègues voyants (la vitesse de l'orateur, les accents), cependant ils estiment être moins perturbés par le maniement des chiffres. En effet ils n'ont jamais appris à noter les chiffres lorsqu'ils les entendent comme cela peut être fait avec les voyants mais plutôt à les prononcer immédiatement sans perdre une seconde. Chez leurs collègues voyants, ils remarquent que les chiffres sont une tâche mentale supplémentaire (Stachowiak-Szymczak & Korpala, 2019).

De plus, ils estiment que le fait de ne pas voir ce qui se déroule dans la salle peut parfois être un poids en moins car ce qui s'y déroule est une information en plus à intégrer en plus de toutes les autres tâches à réaliser. Elle peut accaparer l'attention. Ils estiment qu'il en est de même avec les documents, que ceux-ci sont une charge cognitive supplémentaire (Korzhakova, 2017).

Les interprètes aveugles et malvoyants estiment que leur ouïe ou autres perceptions sensorielles n'est pas plus accrue que celle des voyants (Raynard, 1991) mais qu'ils la sollicitent davantage et qu'elle est donc plus entraînée. Ils pensent aussi que leur niveau de résilience est plus développé du fait dans leur vie de tous les jours avec tous les obstacles qui se présentent à eux (Goering, 2015) et que cela leur est utile dans leur métier.

En conclusion, selon l'AIIC l'apport visuel sur la salle et l'orateur est crucial au bon travail de l'interprète, or les résultats présentés montrent que pour les aveugles et malvoyants cet apport

visuel n'existe pas ou peu. Les interprètes aveugles et malvoyants travaillent avec un apport visuel absent ou partiel et ont mis au point des stratégies propres en s'appuyant sur le paralangage pour déceler la communication non-verbale de l'orateur (Poyatos, 1997), et en élaborant des techniques auditives ou tactiles avec leurs binômes de travail pour se passer le micro au bout des 30 minutes réglementaires. Les documents s'ils sont sous forme numérique facilitent leur préparation à l'aide des dispositifs dont ils disposent : synthétiseur vocal et lecteur braille. Cependant une fois sur place ils interprètent uniquement grâce à leur audition. Certains éléments peuvent être des sources de stress comme des documents qui n'auraient pas été transmis à l'avance (discours, ou diapositives), les déplacements dans des lieux nouveaux ou des dynamiques inédites dans la salle. Le fait qu'ils se concentrent exclusivement sur l'apport auditif leur permet selon leurs dires d'être moins perturbés par des distractions visuelles en salle ou par le fait de vouloir suivre absolument des discours à l'aide de documents. Les chiffres leur apparaissent également plus simples à interpréter que pour leurs collègues voyants en s'économisant l'effort de les prendre en note.

7. Conclusion

7.1 Limites

Il n'a pas été demandé aux participants d'approuver le contenu des synthèses des entretiens et ce pour deux raisons : nous craignons que cela prenne trop de temps et que cela soit trop contraignant du point de vue des participants. Avec le recul cette relecture et vérification des données auraient été judicieuses pour éviter certains biais et avoir des données plus pures (Blais et Martineau, 2006).

Le recours au récit paradigmatique pour protéger l'anonymat des participants et le risque d'identification a limité la pluralité des profils notamment quant au type de déficience visuelle (Raynard, 1991) et a donc entravé une diversité plus accrue dans les résultats, ceux-ci ont été plus généraux.

Le manque de littérature sur les interprètes malvoyants et aveugles a également été un obstacle à contourner. Pour la partie Revue de la littérature il a fallu se concentrer sur le quotidien des aveugles et malvoyants car les rares articles traitant des traducteurs et interprètes déficients visuels portaient avant tout sur les traducteurs aveugles ou malvoyants étant parfois amenés à réaliser des missions d'interprétation mais de façon très ponctuelle. Nous partions donc d'un postulat plus général sur ce groupe de personnes.

7.2 Conclusion et perspectives

Les interprètes malvoyants et aveugles travaillent sans apport visuel ou si peu. Ils interprètent ce qu'ils entendent comme l'exige la profession (AIIC, s. d.) et se concentrent sur le canal auditif uniquement et sur leur sens haptique pour pouvoir lire en braille et utiliser la console en cabine. Ils ont avec eux des dispositifs technologiques onéreux (Figiel, 2022) qui les aident dans leur préparation en leur permettant de lire les documents des réunions en braille (Association Valentin Haüy, s. d.). Ils sont complètement autonomes mais peuvent solliciter les conseils de leurs collègues pour certains éléments inédits telles que des dynamiques en salle indécélables par le seul son de la voix, des changements d'ordre du jour n'étant pas lisible en braille, ou pour effectuer des déplacements ensemble enlevant ainsi l'aspect inconnu qui peut s'avérer être un stress supplémentaire dans leur travail. Si dans ces situations dernièrement citées le manque partiel ou complet de perception visuelle peut leur faire défaut, elle n'entrave pas complètement leur travail. L'absence de cette dernière peut également être un élément en moins à gérer et une charge cognitive en moins comme par exemple dans le cas de la simultanée avec texte (Seeber, 2017), ou en évitant d'avoir à noter les chiffres. Comme pour tout interprète, la préparation reste clé (Korzhakova, 2017) leur permet d'enlever l'élément d'inconnu et de faire appel à leur mémoire à moyen terme.

Pour aller plus loin, il serait judicieux de voir les interprètes à l'œuvre en étant avec eux en cabine pour voir comment ils travaillent. Avoir le point de vue de leur binôme de travail (voyant) pourrait également être pertinent, tout comme en savoir plus sur la façon dont on enseigne l'interprétation à des étudiants et comment ils l'apprennent.

Il serait intéressant de comparer les performances des deux groupes voyants et non-voyants sur une interprétation de simultanée avec texte pour voir si l'apport visuel ou son absence ont des répercussions sur les performances des interprètes. Les résultats montrent que l'apport visuel peut être un obstacle car il y a trop d'informations à la fois, ou alors que les personnes non-voyantes ont un avantage avec les chiffres. Cela lance la piste selon laquelle les techniques enseignées et utilisées par les personnes non-voyantes pourraient servir aux personnes voyantes (pratique de la mémoire à très court terme et moyen terme, mise en avant de la préparation en profondeur pour moins s'appuyer sur le texte etc.). Je pense que cette recherche peut nous amener à réfléchir à notre pratique de l'interprétation et à apprendre à ne pas se laisser happer par ce que l'on voit.

Dans ce mémoire nous avons abordé des expériences dans lesquelles les participants sont privés d'apport visuel de façon très courte. Or les aveugles et les malvoyants en sont privés depuis toujours ou depuis un certain temps. Il serait peut-être judicieux de mener une expérience pendant laquelle des voyants sont privés de l'apport visuel temporairement et sur plus de temps. Après tout comme Hatwell (2003) l'a expliqué le cerveau s'adapte après un certain temps ce qui prouve que le cerveau est malléable et que lorsque les modalités perceptives évoluent, il sait s'adapter en fonction du champ perceptif qui lui parvient (Hatwell, 2003).

De plus pour aller plus loin sur la question de l'adaptation de l'environnement : on pourrait se demander si elle est vraiment suffisante et si les interprètes aveugles ou malvoyants sont satisfaits des mesures mises en place pour le travail en lui-même et les déplacements vers/sur le lieu de travail, qui permettraient de diminuer leur niveau de charge mentale.

De plus l'AIIC considère que l'apport visuel est crucial, cependant certains des interprètes non-voyants font sûrement partie de l'association. Auquel cas, il serait intéressant de rechercher comment l'AIIC elle-même perçoit cette contradiction.

Après avoir mené cette recherche, j'ai été agréablement surprise de constater qu'il n'y a pas de consensus au sein de la profession sur les bénéfices ou non de l'apport visuel et de constater que les documents ou les agissements dans la salle peuvent être un poids en plus. Ce mémoire tend vers la deuxième option : puisque certains professionnels déficients visuels s'en sortent très bien sans ou avec peu, l'apport visuel ne semble pas indispensable. Certains voyants gardent d'ailleurs leurs yeux fermés en cas de passages complexes (Rennert, 2008). Pour terminer j'aimerais rappeler et conclure sur la très jolie phrase utilisée dans les résultats et prononcées par plusieurs des participants : ce que vous avez devant les yeux nous l'avons sous les doigts.

8. Bibliographie

AIIC. (s. d.). *Les modes d'interprétation*. AIIC France. <https://aiic.fr/les-modes-dinterpretation/>

AIIC - Réseau Technique. (2002, janvier). *L'environnement de travail de l'interprète de conférence*. AIIC Blog. https://aiic.org/document/70/AIICBlog_Jan2002_TECH_COMMITTEE_Environnement_de_travail_FR.pdf

Arbona, E., Seeber, K. G., & Gullberg, M. (2023). Semantically related gestures facilitate language comprehension during simultaneous interpreting. *Bilingualism: Language and Cognition*, 26(2), 425-439. <https://doi.org/10.1017/S136672892200058X>

Argyle, M. (1976). Non-verbal Communication and Language. *Royal Institute of Philosophy Supplements*, 10, 63-78. <https://doi.org/10.1017/S0080443600011079>

Association Valentin Haüy. (s. d.). *Comment les personnes déficientes visuelles utilisent l'informatique ?* | Association Valentin Haüy. <https://www.avh.asso.fr/nos-solutions/accessibilite/accessibilite-numerique/utilisation-informatique>

Azzam, D., & Ronquillo, Y. (2025). Snellen Chart. In *StatPearls*. StatPearls Publishing. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK558961/>

Baltenneck, N., Portalier, S., Chapon, P.-M., & Osiurak, F. (2012). Parcourir la ville sans voir : Effet de l'environnement urbain sur la perception et le ressenti des personnes aveugles lors d'un déplacement in situ. *L'Année psychologique*, Vol. 112(3), 403-433. <https://doi.org/10.3917/anpsy.123.0403>

Balzani, M. (1987). *Le contact visuel en interprétation simultanée : Résultat d'une expérience (français—Italien)*. John Benjamins Publishing.

Barea Munoz, M. (2021). *La interpretación en conflictos prolongados : El conflicto israeli-palestino* [Thèse de doctorat, Université de Genève]. <https://doi.org/10.13097/ARCHIVE-OUVERTE/UNIGE:151217>

Baumann, B. (1992). *Vous avez dit « handicapé » ?* Editions des Deux continents.

Blais, M., Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18. <https://www.erudit.org/fr/revues/rechqual/2006-v26-n2-rechqual06689/1085369ar/>

Blanc, P., Guével, M.-R., & Velche, D. (2018). *L'emploi des personnes en situation de handicap en Europe : Qui fait quoi ? Et comment ?* Chronique sociale.

Blatgé, M. (2012). *Apprendre la déficience visuelle : Une socialisation*. Presses universitaires de Grenoble.

Braun, V., & Clarke, V. (2012). Thematic analysis. In H. Cooper, P. M. Camic, D. L. Long, A. T. Panter, D. Rindskopf, & K. J. Sher (Éds.), *APA handbook of research methods in psychology*, 2, 57-71. American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/13620-004>

Bühler, H. (1985). Conference Interpreting : A Multichannel Communication Phenomenon. *Meta : Journal Des Traducteurs / Meta: Translators' Journal*, 30(1), 49-54. <https://doi.org/10.7202/002176ar>

Cassette, & Blomme, N. (2011, 2 juillet). *Quantité et qualité de vision : Exploration - Docteur Damien Gatinel*. <https://www.gatinel.com/recherche-formation/acuite-visuelle-definition/>

Caulfield, J. (2019, 6 septembre). *How to Do Thematic Analysis | Step-by-Step Guide & Examples*. Scribbr. <https://www.scribbr.com/methodology/thematic-analysis/>

Chmiel, A., Janikowski, P., & Lijewska, A. (2020). Multimodal processing in simultaneous interpreting with text : Interpreters focus more on the visual than the auditory modality. *Target. International Journal of Translation Studies*, 32(1), 37-58. <https://doi.org/10.1075/target.18157.chm>

Claude, G. (2019a, octobre). *Étude qualitative : Définition, techniques, étapes et analyse*. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative/>

Claude, G. (2019b, octobre). *L'entretien semi-directif : Définition, caractéristiques et étapes*. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/methodologie/entretien-semi-directif/>

Delgado Luchner, C., & Kherbiche, L. (2018). Without fear or favour? : The positionality of ICRC and UNHCR interpreters in the humanitarian field. *Target. International Journal of Translation Studies*, 30(3), 415-438. <https://doi.org/10.1075/target.17108.del>

Diriker, E. (2015). Conference Interpreting. In H. Mikkelsen, R. Jourdenais (Éds.), *The Routledge Handbook of Interpreting*, 177-185. Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9781315745381-15/conference-interpreting-eburu-diriker>

En voiture simone, (s. d.). *Le champ visuel en conduite*. <https://www.envoituresimone.com/code-de-la-route/cours/conducteur/adapter-conduite/champ-visuel>

Figiel, W. (2022). Disability and (Dis)empowering Technologies: The Case of Blind Translators. *Przegląd Kulturoznawczy*, 3 (53), 476-491. <https://doi.org/10.4467/20843860PK.22.031.16620>

Galvão, E. Z. (2013). Hand Gestures and speech production in the booth: Do simultaneous interpreters imitate the speaker? In C. Carapinha & I. A. Santos, *Estudos de linguística*. Imprensa da Universidade de Coimbra. https://doi.org/10.14195/978-989-26-0714-6_7

Gagnon, E. (2019). Réflexion sur une démarche de recherche inductive inspirée de la méthode analytique. *Filigrane*, 8(2), 205-233. <https://www.erudit.org/fr/revues/fili/2019-v28-n2-fili05315/1069701ar/>

Gentaz, É. (2018). Chapitre 8. Comment le sens haptique aide-t-il les aveugles? Le braille et les livres tactiles illustrés. *Psycho Sup*, 2, 135-154. <https://doi.org/10.3917/dunod.genta.2018.01.0135>

George, T. (2021, décembre 6). *Exploratory Research | Definition, Guide, & Examples*. Scribbr. <https://www.scribbr.com/methodology/exploratory-research/>

Gieshoff, A. C. (2021a). Does it help to see the speaker's lip movements?: An investigation of cognitive load and mental effort in simultaneous interpreting. *Translation, Cognition & Behavior*, 4(1), 1-25. <https://doi.org/10.1075/tcb.00049.gie>

Gieshoff, A. C. (2021b). The impact of visible lip movements on silent pauses in simultaneous interpreting. *Interpreting. International Journal of Research and Practice in Interpreting*, 23(2), 168-191. <https://doi.org/10.1075/intp.00061.gie>

Gile, D. (1988). Le partage de l'attention et le "modèle d'effort" en interprétation simultanée. *Interpreters Newsletter*, N°1. https://www.researchgate.net/publication/279668240_Le_partage_de_l'attention_et_le_model_e_d'effort_en_interpretation_simultanee

Goering, S. (2015). Rethinking disability: The social model of disability and chronic disease. *Current Reviews in Musculoskeletal Medicine*, 8(2), 134-138. <https://doi.org/10.1007/s12178-015-9273-z>

Gran, L. (1990). Università di Trieste Scuola superiore di lingue moderne per interpreti e traduttori Round table, & Round Table on Interpretation Research. *Aspects of applied and experimental research on conference interpretation: Round table on interpretation research, November 16, 1989*.

Grimaud, L. (2013). Préface. In Heyraud, J., *L'accompagnement au quotidien des personnes déficientes visuelles*, 9-20. Érès. <https://doi.org/10.3917/eres.heura.2013.01.0009>

- Hatwell, Y. (2003). *Psychologie cognitive de la cécité précoce*. Dunod.
- Heyraud, J. (2013). *L'accompagnement au quotidien des personnes déficientes visuelles*. Érès.
- Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : À la frontière de la santé publique et de l'anthropologie : *Recherche en soins infirmiers*, N° 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>
- Korzhakova, V. (2017). *Préparation du texte pour l'interprétation simultanée avec texte : Pratiques communes* [Mémoire de Master, Université de Genève]. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:94911>
- Lewi-Dumont, N. (2016). *Enseigner à des élèves aveugles ou malvoyants*. Canopé éditions.
- Noël, A. (2021). *L'interprétation à distance : Ses impacts sur les conditions de travail*.
- ONISEP. (2017). *Annuaire Handicap Visuel : Structures de scolarisation*. Office national d'information sur les enseignements et les professions, 2017.
- Pin, C. (2023). L'entretien semi-directif. *LIEPP Methods Brief / Fiches méthodologiques du LIEPP*. <https://sciencespo.hal.science/hal-04087897>
- Poyatos, F. (1997). *Nonverbal Communication and Translation: New Perspectives and Challenges in Literature, Interpretation and the Media*. John Benjamins Publishing.
- Raynard, F. (1991). *Se mouvoir sans voir : Éducation et rééducation fonctionnelle des aveugles et des mal-voyants*. Y. Peyret.
- Rennert, S. (2008). Visual Input in Simultaneous Interpreting. *Meta (Montréal)*, 53(1), 204-217. <https://doi.org/10.7202/017983ar>
- Rovira, K., Gapenne, O., & Vallée, A. (2014). Suppléance perceptive chez l'adolescent aveugle : Stratégies individuelles, perception et catégorisation de forme: *Enfance*, N° 1(1), 89-106. <https://doi.org/10.3917/enf1.141.0089>
- Roziner, I., & Shlesinger, M. (2010). Much ado about something remote: Stress and performance in remote interpreting. *Interpreting. International Journal of Research and Practice in Interpreting*, 12(2), 214-247. <https://doi.org/10.1075/intp.12.2.05roz>
- Seeber, K. G. (2011). Cognitive load in simultaneous interpreting : Existing theories — new models. *Interpreting. International Journal of Research and Practice in Interpreting*, 13(2), 176-204. <https://doi.org/10.1075/intp.13.2.02see>

Seeber, K. G. (2017). Multimodal Processing in Simultaneous Interpreting. In J. W. Schwieter & A. Ferreira (Éds.), *The Handbook of Translation and Cognition*, 1^{re} éd., 461-475. Wiley. <https://doi.org/10.1002/9781119241485.ch25>

Seeber, K. G., & Arbona, E. (2020). What's load got to do with it? A cognitive-ergonomic training model of simultaneous interpreting. *The Interpreter and Translator Trainer*, 14(4), 369-385. <https://doi.org/10.1080/1750399X.2020.1839996>

Seeber, K. G., Keller, L., & Hervais-Adelman, A. (2020). When the ear leads the eye—The use of text during simultaneous interpretation. In *Language, Cognition and Neuroscience*, 35(10), 1480-1494. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/23273798.2020.1799045>

Shanmugalingam, P. (2018). *Numbers during simultaneous interpreting : An account, from a cognitive science perspective, of the sources of difficulty when interpreting numbers, and an appraisal of advice given to interpreters to address this difficulty* [Mémoire de Master, Université de Genève]. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:121256>

Stachowiak-Szymczak, K. (2019). Eye Movements and Gestures in Embodied Language Processing and Interpreting. In K. Stachowiak-Szymczak, *Eye Movements and Gestures in Simultaneous and Consecutive Interpreting* (p. 63-84). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-19443-7_4

Stachowiak-Szymczak, K., & Korpala, P. (2019). Interpreting Accuracy and Visual Processing of Numbers in Professional and Student Interpreters: An Eye-tracking Study. *Across Languages and Cultures*, 20(2), 235-251. <https://doi.org/10.1556/084.2019.20.2.5>

Streefkerk, R. (2019, 18 avril). *Inductive vs. Deductive Research Approach | Steps & Examples*. Scribbr. <https://www.scribbr.com/methodology/inductive-deductive-reasoning/>

UNIGE. (2018, 11 décembre). *Données personnelles ou sensibles ?* UNIGE. <https://www.unige.ch/researchdata/fr/stocker/personnelles-sensibles/>

Vogel, D. C. (2024). *Visual Input and its Effect on Simultaneous Interpreting Accuracy* [Mémoire de Master, Université de Genève]. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:180801>

Yang, S., Li, D., & Lei, V. L. C. (2020). The impact of source text presence on simultaneous interpreting performance in fast speeches : Will it help trainees or not? *Babel*, 66(4-5), 588-603. <https://doi.org/10.1075/babel.00189.yan>

Zaffran, J. (2015). *Accessibilité et handicap : Anciennes pratiques, nouvel enjeu*. Presses universitaires de Grenoble.

Zribi, G., & Poupée-Fontaine, D. (2023). *Dictionnaire du handicap* (10e éd). Presses de l'École des hautes études en santé publique.

9. Annexe

Formulaire de consentement

RECHERCHE De quelle façon les interprètes aveugles ou mal-voyants compensent-ils le manque d'apport visuel en interprétation simultanée ?	
Responsable(s) du projet de recherche :	Jennifer Bothier Étudiante en interprétation de conférence Email : jennifer.bothier@unige.ch Rhona Amos , Maître-assistante FTI Tel : 022 37 98927 Email : rhona.amos@unige.ch

(Dans ce texte, le masculin est utilisé au sens générique ; il comprend aussi bien les femmes que les hommes.)

INFORMATION AUX PARTICIPANTS ET CONSENTEMENT DE PARTICIPATION

Information aux participants

Dans le cadre de ce mémoire, je vais étudier le processus de l'interprétation simultanée pour les interprètes aveugles ou mal-voyants travaillant dans des organisations internationales. L'angle adopté sera : celui du manque d'apport pour les interprètes aveugles ou mal-voyants.

Quels sont les outils, stratégies et méthodes déployés dans l'exercice de leur travail pour compenser l'absence ou la quasi absence de la perception visuelle ? Les participants seront sollicités sous forme de questions ouvertes en présentiel, ou par appel téléphonique.

L'ensemble de l'entretien durera une heure au maximum. Si vous ne consentez pas à l'entretien, vous serez exclu de cette étude. L'étude se déroulera en présentiel, ou par appel téléphonique, selon ce que nous convenons au préalable.

Si vous le souhaitez, je peux vous fournir une explication plus détaillée de ma recherche lors du débriefing après l'entretien. Je vous remercie beaucoup de votre participation.

Protection des données

Les notes de l'entretien faites dans le cadre de cette recherche seront enregistrées uniquement avec un numéro de participant. Ces données seront stockées sur l'espace de stockage (One Drive UNIGE) + Disque dur + Ordinateur privé de Jennifer Bothier et l'espace de stockage NAS de Madame Rhona Amos. L'accès est protégé par des mots de passe.

De cette manière, nous ne posséderons pas de données personnelles vous concernant et nous ne serons pas en mesure par conséquent après votre participation à l'entretien d'apparier vos réponses à votre identité. Par conséquent, après cette date nous ne serons pas en mesure de détruire vos données si vous en faites la demande. Les données de l'entretien seront conservées au maximum 12 mois.

Le présent formulaire de consentement sera imprimé et archivé dans une armoire fermée à clé de la FTI pendant 5 ans sous la responsabilité de Madame Rhona Amos.

Il est à noter qu'étant donnée la spécificité de la population qui fait objet de la recherche (et éventuellement le nombre restreint de personnes incluses dans la recherche), il n'est pas possible de garantir l'absence de risque d'une réidentification. Néanmoins, les questions avec lesquelles vous serez présentés seront définies à l'avance pour limiter la collecte de données pouvant permettre une réidentification.

Accès aux résultats de la recherche pour les participants

En cas d'intérêt de votre part quant aux résultats de la recherche vous pouvez contacter Madame Amos à l'adresse e-mail rhona.amos@unige.ch dès le 31 janvier 2025. Au vu de l'anonymat des données

aucun résultat individuel ne pourra être transmis.

Consentement de participation à la recherche

Sur la base des informations qui précèdent, je confirme mon accord pour participer à la recherche « *De quelle façon les interprètes aveugles ou mal-voyants compensent-ils le manque d'apport visuel en interprétation simultanée ?* », et j'autorise :

- l'utilisation des données à des fins scientifiques et la publication des résultats de la recherche dans des revues ou livres scientifiques, étant entendu que les données resteront anonymes et qu'aucune information ne sera donnée sur mon identité ; OUI NON
- l'utilisation des données à des fins pédagogiques (cours et séminaires de formation d'étudiants ou de professionnels soumis au secret professionnel). OUI NON

J'ai choisi volontairement de participer à cette recherche. J'ai été informé-e du fait que je peux me retirer en tout temps sans fournir de justifications et que je peux, le cas échéant, demander la destruction des données me concernant.

Ce consentement ne décharge pas les organisateurs de la recherche de leurs responsabilités. Je conserve tous mes droits garantis par la loi.

Prénom Nom

Signature

Date

ENGAGEMENT DU CHERCHEUR

L'information qui figure sur ce formulaire de consentement et les réponses que j'ai données au participant décrivent avec exactitude le projet.

Je m'engage à procéder à cette étude conformément aux normes éthiques concernant les projets de recherche impliquant des participants humains, en application du *Code d'éthique concernant la recherche au sein de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation* et des *Directives relatives à l'intégrité dans le domaine de la recherche scientifique et à la procédure à suivre en cas de manquement à l'intégrité* de l'Université de Genève.

Je m'engage à ce que le participant à la recherche reçoive un exemplaire de ce formulaire de consentement.

Prénom Nom **Jennifer Bothier**

Signature



Date 09 08 2024

Guide d'entretien

Comblent l'apport visuel pendant l'exercice de leur travail :

Quelles sont vos stratégies pour compenser le manque partiel ou total d'apport visuel pendant la conférence en ce qui concerne :

- L'accès visuel à la salle*
- Le langage kinésique de l'orateur ou d'autres participants clés*
- Le matériel utilisé par l'orateur ?*
- Les interactions entre différentes parties prenantes ?*

Sur quels éléments non verbaux vous appuyez-vous lorsque vous interprétez ?

Comment gérer vous la simultanée avec texte ? :

- si le texte est fourni avant la conférence*
- si le texte est fourni pendant la conférence) ?*

Dans les deux cas comment vous y préparez-vous ?

Les installations et l'entraide entre pairs

Pourriez-vous me décrire votre utilisation de la console présente en cabine ? Est-elle adaptée aux déficients visuels ? Si oui, de quelle façon ?

Quels est le matériel que vous emportez avec vous et utilisez en cabine ?

Pourriez-vous me décrire les dispositifs auxquels vous avez recours, sont-ils équipés de technologies spécifiques aux aveugles et malvoyants ?

En cabine quelle façon travaillez-vous avec un binôme voyant et/ ou mal-voyant ou aveugle ?

De quelle façon vos collègues peuvent-ils vous aider ?

Comment aidez-vous vos collègues en retour ?

Quels sont les autres aspects liés à votre profession mais pas directement à l'interprétation qui vous posent certains défis ? Est-ce que cela peut avoir un impact sur le travail en cabine par la suite ?

Les perceptions sensorielles

Sur quelles perceptions sensorielles vous appuyez-vous pour interpréter ?

A quel moment le non-verbal vous pose-t-il des difficultés et quelles stratégies utilisez-vous ?

Ne pas percevoir entièrement le non-verbal peut-il être un poids en moins ? Si oui, à quel moment ?

Certaines difficultés propres aux interprètes posent-elles problème également ?

Certaines tâches de votre métier vous semblent-elles plus simple que pour vos collègues voyants ?

Pensez-vous que certains de vos sens sont plus accrus que ceux d'une personne voyante et cela peut-il vous aider lors de l'interprétation ?